

# LE VENT DES BANCELS



Prix de vente au

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT  
SAINT MAURICE DE VENTALON  
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

muses au vent ••  
Le Gardeur de  
Troupeaux

dans l'œil du  
cyclone •••••  
Chaldecoste

l'air de rien ••••  
La maison  
solaire



# 50

Bise-art, blizart  
•••••  
L'homme qui  
bichonnait  
les sabots

des chevaux ...

# Sommaire .....

Crédit photo:  
Album de  
famille  
Roques/Pit  
pages 10-11-  
12-13.  
Christian  
Mestre  
pages 15-16-  
17-43.  
Ghislaine  
Guignier page  
16  
Eric Tamisier  
pages 18-19.  
"Bébert"  
pages 22-24-  
25-26.  
Julie Hugon  
pages 27-32.  
Roland  
Mousquès  
page 24.  
Thomas  
Brasseur  
pages 28-29-  
30.

courrier des lecteurs

- 4- Lettre ouverte...  
Sans suite !  
Encore... Morand!

brise municipale

- 5- Résultats des élections
- 6- Courrier d'électeurs
- 8- Marie-Jeanne Dubois: Appréhension, émotion...  
Daniel Mathieu: Répondre à la confiance.
- 9- Etienne Passebois:  
Nous savons, maintenant...

dans l'œil du cyclone

- 10- Chaldecoste.
- 15- La Transhumance.

bise-art, blizart

- 18- L'homme qui  
bichonnait les  
sabots des  
chevaux.

vent de folie

- 21- Inf'OGM

l'air de rien

- 22- "La construction  
saine".
- 23- La maison des  
[néga] watts



Regain de souffle

- 27- Regain

Souffle solidaire

- 28- Quelques

Chinois

passent par là.

Tiens bon le vent

- 31- Résister

Muses au vent

- 32- "Le Gardeur de  
Troupeaux".

ah, lisez !

- 34- Action - Livre - Mots croisés  
tempête de délibérations

- 35- Conseils municipaux  
en coup de vent

- 43- Brèves et revue de presse

- 44- C'est le cinquantième numéro du "Vent" !

LE  
**VENT**  
DES  
**BANCELS**  
VIVRE EN CÉVENNE À SAINT ANDEOL DE CLERGUEMORT  
SAINT MAURICE DE VENTALON  
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de  
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:

Catherine Aufour - Héling,  
Thomas Brasseur, Mathias  
Brossard, Pierrette Charton,  
Gisèle Chapelle, Ghislaine  
Guignier, Jacques et Julie  
Hugon, Daniel Mathieu,  
Marie-Claude et Christian  
Mestre, Roland Mousquès,  
Anne-Marie Petit, Eric  
Tamisier, Etienne Passebois,  
Elie Pellequer, Georges Pons,  
Jean-Michel Vandersteen,  
Alain Ventura .

Ont également participé à ce  
numéro: Hervé Goldfarb, 88,  
102, 246 et Paul M...

Imprimerie: Mairie de Saint  
Frézal de Ventalon.

**ABONNEMENT:**

Cette revue est distribuée  
gratuitement aux administrés  
de St Andéol de Clerguemort  
et de St Frézal de Ventalon  
ainsi qu'aux résidents  
permanents de Saint Maurice  
de Ventalon à leur domicile  
sur les trois communes. Pour  
un envoi à une autre adresse,  
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

30 F / n°

Abonnement à l'année

(4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien:

150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de  
"Mairie de St Frézal de  
Ventalon", et adressés à  
Mairie de St Frézal de  
Ventalon 48 240.

# N° 50...

**U**ne publication locale comme est notre “Vent des Bancel” qui atteint son 50 ème numéro, ça se raconte, ça s’explique, ça se fête.

C’est le dimanche 13 mars 1983, avec l’élection du tout nouveau et tout jeune conseil municipal de Saint Frézal - on ne va plus parler patois; les “néos”, comme on disait alors, font leur entrée en force - que naît l’idée d’un “bulletin municipal”. Il est appelé n° 00. On y lit en entête: “l’idée maîtresse est que chacun soit informé le plus précisément possible de ce qui se dit et se fait au conseil municipal”.

Il est bien modeste: un unique A4 recto-verso (et encore, tout l’espace n’est pas rempli!) tiré à la machine à alcool.

Le n° 0 est déjà plus ambitieux. Il s’appelle “Informations municipale - St Frézal de Ventalon” et fait le bilan du mandat écoulé (mars 1977 - mars 1983). C’est toujours un A4 mais imprimé et plié en 4.

Suivra “La Vie Communale” qui, en 92, deviendra “Le Vent des Bancel” grâce à l’aide de la Fédération des Foyers Ruraux qui fournit le premier ordinateur permettant ainsi une mise en page plus aisée et plus variée. Peu de temps après, en mai 94, nous sommes reconnus sur le plan national à la suite d’un concours organisé lors du “Festival des Médias Locaux” à Marne La Vallée.

En Juin 96, s’agrège à nous un groupe de Saint Andéol et c’est en Novembre 99 que Saint Maurice nous rejoint.

Comment expliquer cette progression, cette montée en puissance ?

Une équipe de gens de bonne volonté, désireux de travailler ensemble et de considérer qu’une (que des) communes si petites soient-elles, peuvent avoir d’autres ambitions que de goudronner des routes ou alimenter en eau chaque hameau.

Et puis deux personnes dans ce groupe pour animer cela.

Une sans compétence et sans autorité particulière mais avec la ferme volonté de voir l’affaire se poursuivre, de maintenir le cap, d’insister pour que les revues paraissent à l’heure - ou presque - pour que la confiance de celles et de ceux qui nous l’accordent ne soit jamais déçue.

Une autre avec quelques connaissances de ce qu’est une publication, qui fait de son mieux pour tout mettre en place et assurer la qualité technique et esthétique de l’ouvrage.

Dans un texte célèbre il est dit: “Ami, si tu tombes, un ami sort de l’ombre, prend ta place...”, version musicale de “nul n’est indispensable”. Je ne voudrais pas lancer le pari pour notre Vent des Bancel - du moins pas pour l’instant.

Mais tout cela serait vain, sans nos lecteurs et nos abonnés de plus en plus nombreux, qui nous encouragent et nous poussent à aller toujours plus loin !

C’est grâce à toutes ces énergies conjuguées que cette réalisation peut être appelée - même si on se hausse un peu du col - une belle ouvrage...

Et ça se fête... C’est du moins ce qui a été dit lors de notre dernière réunion de travail. Il se trouvera bien dans le groupe des bonnes volontés et des compétences pour organiser cela.

Ma conclusion, je l’emprunte à notre collègue tout récemment dénommé “ancien maire de Saint Maurice de Ventalon”, Elie Pellequer, qui terminait son dernier mot par “Longue vie au Vent des Bancel”.

■

Etienne PASSEBOIS



# Élections Municipales 2001 Résultats sur les 3 communes

## Saint Andéol de Clerguemort

## Saint Frézal de Ventalon

## Saint Maurice de Ventalon

Nombre d'inscrits: 79

9 sièges à pourvoir.

**Premier tour:**

Votants: 75  
Exprimés: 74  
(majorité absolue: 38)

- Liste "ouverte":  
CHAPELLE Gisèle 58 (élue)  
DAURTY J-Claude 44 (élu)  
PELLECUER Hervé 44 (élu)  
MATHIEU Daniel 43 (élu)  
PIT Denis 43 (élu)  
ROUX Josette 42 (élue)  
BRASSEUR Thomas 39 (élu)  
GIROD Jeanne 38 (élue)  
VIELZEUF Émile 37  
CLARISSE Stéphane 34  
LECHOUX Yves 34  
DIET Michel 26  
LEYMARIE Vincent 20

Candidat indépendant:  
PETIT Eliane 14

Non candidats:  
PETIT Anne-Marie 7  
MAZOYER Aimé 9  
GONNY Jean-Louis 2  
ROQUES Maurice 4  
FAGES Jeanne 2  
MAZOYER Line 3  
ROQUES Alice 3  
MARTIN André 3  
LECHOUX Christine 1  
ALCAIX Gérard 1  
GONNY Roger 1  
BACHELIER Pierre 1  
CHARTON Olivier 2  
MATHIEU Céline 2  
BRASSEUR ALain 1

Deuxième tour:  
Votants: 73  
Exprimés: 72  
CLARISSE Stéphane 32 (élu)  
VIELZEUF Émile 21  
LECHOUX Yves 19

**Maire et Adjoints:**

Maire: MATHIEU Daniel  
Premier Adjoint: GIROD Jeanne  
Deuxième Adjoint: PIT Denis

Nombre d'inscrits: 155

11 sièges à pourvoir.

**Premier tour:**

Votants: 141  
Exprimés: 137  
(majorité absolue: 70)

- Liste "Pour Saint-Frézal de  
Ventalon, une continuité dynamique":  
BRUGUÈS Maryse 78 (élue)  
COLOMBAT Sandrine 82 (élue)  
GOURDON Valérie 73 (élue)  
HUGON Jacques 79 (élu)  
JALAT Frédéric 82 (élu)  
LEVEL Anne 75 (élue)  
LIEBER Jean-Claude 88 (élu)  
MAURIN Thierry 75 (élu)  
PASSEBOIS Etienne 86 (élu)  
SALMERON Fabienne 80 (élue)  
VIDAL Laurence 70 (élue)

- Liste "Saint-Frézal demain  
ensemble":

DUMONT Alain 49  
FORT Odette 53  
GUIRAO Marie-Ange 49  
GUITTARD Christiane 51  
IAQUINTA Joseph 65  
SERRES Michel 58  
SOUSTELLE Françoise 53

Non candidats:  
PELAT Roland 1  
FAGES Edmond 2  
CHAPELLE Marcel 1

SAIX Claudine 25  
CHAPELLE André 2  
PIERSON GUY 2  
SAIX René 1  
ERARD Christian 3  
COLOMBAT Jean-Claude 2  
SZYMANSKI Philippe 1  
BREGUIBOUL Claude 2  
DELCLOS Sabine 1  
SIEBENALER Geneviève 1  
VILAS Nadine 1  
CHARDON Micaël 1  
SIVIGNON Georges 1

**Pas de deuxième tour.**

**Maire et Adjoints:**

Maire: PASSEBOIS Etienne  
Premier Adjoint: LIEBER Jean-  
Claude  
Deuxième Adjoint: HUGON Jacques  
Troisième Adjoint: BRUGUÈS  
Maryse

Nombre d'inscrits: 73

9 sièges à pourvoir.

**Premier tour:**

Votants: 68  
Exprimés: 67  
(majorité absolue: 35)

- Liste:  
DUBOIS Marie-Jeanne 50 (élue)  
VANDERSTEEN J-Michel 44 (élu)  
VELAY Jean-Paul 56 (élu)  
BENOIT Jean-Pierre 32  
BUISSON Nathalie 56 (élue)  
CORNUT Daniel 33  
CROS Pierre 51 (élu)  
METGE Richard 60 (élu)  
SANCHEZ Anne-Laure 55 (élue)

Candidat indépendant:  
CHOUART Annie 10

Non candidats:  
RICHARD Christian 20  
ARGENSON Daniel 10  
ANDRE Jacky 1  
BRES Jacky 4  
VELAY Gilbert 2  
MOLINES Robert 2  
VIERNE Laurent 2  
BRUN Alexia 3  
BROSSARD Violaine 1  
BRUN Patrick 4

Deuxième tour:  
Votants: 59  
Exprimés: 57

AUFOUR Catherine 50 (élue)  
RICHARD Christian 35 (élu)  
CHOUART Annie 8  
CORNUT Daniel 8

**Maire et Adjoints:**

Maire: DUBOIS Marie-Jeanne  
Premier Adjoint: VELAY Jean-Paul  
Deuxième Adjoint: CROS Pierre

# plume d'électeurs au vent ●●●●●●●●●●



## Lettre ouverte à mes concitoyens de Saint-Frézal de Ventalon

**Nous avons  
reçu ces  
courriers  
ayant  
trait  
aux  
élections  
municipales  
Nous les  
publions  
dans ces  
pages**

Puisque vos lecteurs ont pris l'habitude de me voir signer quelques articles (trop peut-être...) dans votre publication intercommunale, je préciserai tout d'abord que c'est en simple citoyen et non pas en tant que co-rédacteur que je demande l'insertion de cette lettre.

Autre précision tout aussi nécessaire : j'écris ces lignes le 7 mars 2001, date à laquelle je les confie au bureau de poste de St Privat en demandant que le pli qui les contient ne soit expédié au directeur de la publication qu'après le second tour des élections municipales qui vont se dérouler

dans quatre jours. Je prends ainsi le risque de dire ce que j'ai à dire sans attendre d'en connaître le résultat.

Ces élections auront, comme c'est paraît-il l'habitude, bien chauffé les esprits et suscité une confrontation dont on peut se réjouir qu'à ce jour tout au moins elle se soit déroulée, à peu de choses près, dans le respect des uns et des autres.

Personnellement, n'étant ni candidat, ni en situation d'allégeance par rapport à qui que ce soit, homme ou parti, j'ai essayé, dans la période préparatoire du vote, de rappeler la "règle du jeu", stupéfait de voir, et d'entendre, la quasi-totalité de mes concitoyens croire, ou feindre de croire, que nous avons, lors de ce vote, à désigner des listes complètes, au besoin et pour se sentir plus libre, en effectuant quelques corrections, vengeresses sans doute mais peu susceptibles d'affecter le résultat du "noyau dur" de la liste. Toutes mes tentatives pour rappeler, par écrit dans un article ou verbalement dans des conversations, que nous n'avions pas à désigner une équipe, et encore moins un maire (textes et simple bon sens à l'appui ...), ont buté sur un superbe entêtement à préférer les batailles rangées. On a pu ainsi assister, dans la plus totale confusion, au mariage répété de la carpe et du lapin. Les choses étaient pourtant claires, du moins il me semble : dans les petites communes, on nous demande de désigner les x personnes dont nous pensons qu'elles seront de bons conseillers, en raison de leur connaissance de la commune et des attentes de ses habitants, en raison du bon sens dont elles ont

l'habitude de faire preuve, en raison de tel ou tel savoir-faire qu'elles sauront mettre à la disposition de la collectivité, en raison du temps qu'elles accepteront de consacrer aux affaires de la commune. Ceci impliquait, et la loi y invite sans ambiguïté, que ces personnes se manifestent à titre personnel, et non par référence à Pierre, Paul ou Jacques. Mais cette même loi électorale, version "commune de moins de 3000 habitants", a encore été plus loin : elle a aussi prévu que des personnes trop modestes pour se "mettre en avant" puissent être désignées, voire plébiscitées par leurs concitoyens, sans avoir fait acte de candidature, libre à elles, ensuite, d'accepter ou de refuser l'honneur qui leur serait ainsi fait. A l'évidence, ce n'est pas cette conception qui semblait devoir s'imposer à la veille des élections, mais celle de groupes, complets ou incomplets, conclus à la hâte pour la circonstance, c'est-à-dire pour être "onze", et dont les membres, réunis très provisoirement sous la houlette d'un "leader", étaient essentiellement chargés de servir de caution au chef de file. Cautions parfois un peu lourdes à traîner.

Je ne peux pas accepter, avec tout le respect que je dois, aujourd'hui encore, à sa fonction, qu'Etienne Passebois puisse écrire : "... à chacune, à chacun, détenteur d'un bulletin de vote, de le choisir en fonction de la tête de liste, de celle ou de celui qui se présente avec la volonté d'être maire et de lui faire confiance sur le choix de ses coéquipiers." Mais s'il en était ainsi, il suffirait que nous élisions Etienne ou Joseph, en leur laissant le soin, ensuite, de constituer leur cabinet. Quitte à leur faire confiance, allons jusqu'au bout !

Quelle curieuse conception des élections municipales ! Alors qu'on sait parfaitement qu'en tout état de cause, ce n'est jamais une "équipe" au complet qui sera élue, mais deux morceaux de liste, dont il faudra bien constater que l'une aura gagné et que l'autre aura perdu. Quel magnifique départ pour six ans de vie commune !

Qu'en aura-t-il finalement résulté ? A l'heure où j'écris ces lignes, je n'en sais fichtre rien, et la terre, bien sûr, aura continué de tourner. J'espère seulement que les hommes et les femmes dont les noms seront sortis des urnes, spontanément ou au forceps, arriveront à désigner leur "primus inter pares" avec une suffisante liberté de conscience pour que cette élection n'ait pas été, comme c'est si souvent le cas, ici et ailleurs, un simulacre d'exercice démocratique.

Tiens, à propos ! Dans le dernier Vent des Bancelles, Daniel Vidal, dans le courrier des lecteurs et



# brise municipale .....



## Marie-Jeanne Dubois: Appréhension, émotion...

**J**e ne ferai sans doute pas preuve d'originalité en parlant des élections municipales ! Il est vrai que nos petites communes sont un peu coupées de la fièvre électorale qui touche les grandes cités mais le renouvellement d'un Conseil Municipal constitue tout de même un événement, partagé par la grande majorité des administrés toujours curieux de connaître des "changements".

Pour ce qui me concerne, beaucoup de choses ont changé en quelques jours !

Les problèmes des uns, les mécontentements des autres, toutes les "tracasseries" que je suivais au sein des conseils précédents, c'est maintenant à moi de les gérer et je dois avouer que j'ai connu une certaine appréhension et pas mal d'émotion au moment de mon installation. Plus question de se réfugier derrière l'autorité d'un autre: c'est maintenant à moi de décider, d'organiser, de représenter la commune à travers le rôle de Premier Magistrat que m'a confié le nouveau Conseil.

Certes, mes mandats précédents comme conseillère municipale ou comme adjointe m'ont familiarisé avec la gestion municipale, mais il faut entrer maintenant dans les détails quotidiens, prendre contact avec les diverses autorités, se tenir à l'écoute des administrés, faire le tri des questions à traiter pour sélectionner les plus urgentes...

Les premiers jours paraissent bien courts pour tout assimiler ! J'ai cependant l'impression que je suis sortie très vite de la période de "rodage" et l'idée de savoir que je peux m'appuyer sur une équipe d'Adjoints et de Conseillers dynamiques est à la fois rassurante et motivante.

Souhaitons donc bonne chance à notre nouveau Conseil Municipal. J'aurai, pour ma part, le souci permanent de bien faire et de ne pas décevoir. ■

Marie-Jeanne DUBOIS

## Le mot des "saints-maires"



## Daniel Mathieu: Répondre à la confiance...

**79** inscrits, 75 votants, merci aux électeurs de Saint Andéol qui, une fois de plus, ont montré l'importance qu'ils donnaient à l'élection de leurs conseillers municipaux, preuve de l'intérêt porté à la vie de la commune.

Le choix ne fut certes pas facile, quatorze candidats dont treize sur une même liste et présentant un programme commun. Difficulté de la liste ouverte, deux tours seront nécessaires pour départager des sensibilités différentes. Les électeurs se sont prononcés, il

appartient maintenant aux neufs élu(e)s de répondre à la confiance qui leur a été accordée. La volonté existe, reste à se doter des moyens, si nous voulons amener des réponses aux grandes questions qui se posent à nous pour les années à venir, le constat étant que Saint Andéol, comme d'autres communes des Cévennes, reste très en retard en matière de développement économique et social. Ces retards sont un handicap pour les personnes désirant vivre au Pays.

Aussi, comme annoncé

durant la campagne, devons-nous travailler en priorité sur les points suivants, que je me permets de rappeler.

- Rapprochement avec nos voisins de manière à mettre en œuvre des projets structurant, trop lourds à porter pour les petites communes (intercommunalité, Pays).

- Aider au maintien et à l'accueil de population en fournissant l'accès aux logements et à la création d'activités.

- Mieux prendre en compte la valeur culturelle et économique de notre

patrimoine (projet de l'Espinas, de la route des Crêtes...).

- Poursuivre la réflexion engagée et concernant l'alimentation en eau pour tous.

Si nous souhaitons un aboutissement à la réalisation de ces projets, il est nécessaire, au delà du Conseil municipal, d'obtenir un engagement actif

de la population, chacun devant apporter sa pierre à la construction de cet avenir.

■  
Daniel MATHIEU

# Nous savons, maintenant...



**M**on "mot du maire" du n° 49 du Vent des Bancelles avait pour titre "Mais que sera demain ?".

Nous avons aujourd'hui la réponse à cette interrogation. Et je me contenterai de reproduire, à peu de choses près, le texte des propos que j'ai tenus le 17 mars dernier, jour de mon élection.

Je veux d'abord rendre un vibrant hommage à M. Fortuné Chabrol, ancien maire de Saint Frézal et instigateur du renouveau de cette commune. C'est lui qui, dès les années 60, a lancé les différents programmes d'adduction d'eau et d'amélioration du réseau routier. Et cela malgré des budgets et des moyens dérisoirement faibles. Plus récemment et en tant que St Frézalien attaché à sa terre, nous devons à M. Chabrol la réalisation de la "ferme relais" du Salson. C'est par son soutien efficace et sa ferme volonté que ce projet a été réalisé.

Nous n'oublions pas.

Je dois beaucoup de remerciements.

Aux anciennes équipes municipales avec lesquelles j'ai travaillé de longues années et avec lesquelles, malgré parfois de sérieux accrocs, nous avons pu réaliser ce qui fait aujourd'hui l'intérêt de notre commune.

Aux employés municipaux du service général, du secrétariat, de l'école... Ils

(elles) assurent la vie quotidienne et on imagine mal - mais c'est pourtant la réalité - qu'il y ait tant à faire tous les jours sur le territoire d'une "petite" commune.

Aux collègues de la liste. Ils ont accepté de répondre à ma sollicitation et de me faire confiance et ils (elles) ont grandement œuvré pour le succès final.

Aux électrices et aux électeurs qui se sont déplacés à 91% pour participer à ce scrutin. Quel bel exemple de civisme et d'intérêt porté à notre collectivité !

Et maintenant il va falloir se mettre à l'ouvrage, "Ensemble" selon un slogan entendu durant cette campagne. Ensemble, bien sûr, puisqu'il n'y a pas des bons d'un côté et des mauvais de l'autre, des valeureux et des incapables. Ensemble, puisque chacun a sa valeur et peut - et doit - avoir sa place dans la collectivité.

Mais cela sera-t-il possible ? Les bons sentiments se heurtent à tellement d'écueils ! Essayons tout de même et ne soyons pas créateurs d'obstacles.

Quoi qu'il en soit, bien des choses sont à faire indépendamment des projets déjà lancés et en voie de réalisation.

La mairie est trop petite, il faudrait l'agrandir. Les équipements de tous ordres sont insuffisants. Moderniser est indispensable. La ruine jouxtant la maison communale va-t-elle rester ruine

indéfiniment ? Les chemins non encore cadastrés vont-ils trouver leur place légale dans la voirie communale ? Cette voie CFD "cassée" il y a trente ans et qui constituerait un atout touristique remarquable va-t-elle enfin être réhabilitée ? Et la coopération intercommunale avec en amorce "Le Vent des Bancelles" dont je me dois de remercier l'équipe de bénévoles qui écrivent des articles, qui réalisent et impriment la revue... Et ce local pour traitement de produits locaux dont tout le monde parle...

Six ans suffiront-ils pour réaliser tout cela et surtout - et c'est là le grand et vrai problème - aurons-nous les moyens financiers pour mener à bien tous ces projets ?

Car c'est là la vraie difficulté. Certes des avancées existent, certes les lois de décentralisation ont amené quelque équilibre sur le territoire national... mais la réalité demeure: les riches restent riches et les miettes vont aux pauvres ! Et nous appartenons à cette dernière catégorie.

Il faut trouver le mot de la fin.

Il va prendre l'allure d'une déclaration qu'il serait présomptueux d'appeler solennelle.

Qu'on se le dise: dans six ans, je ne briguerai pas un énième mandat !

■  
Etienne PASSEBOIS  
Avril 2001

dans l'œil du cyclone .....

*“J’étais la seule fille de la commune !... A Saint Andéol on devait être à cette époque une trentaine. Seuls les parents de Gisèle étaient à Poussiels...”*

# Chaldecoste

## ou l'itinéraire d'une enfant cévenole.



**A**lice et Maurice font partie de ces rares parents qui ont vu leur fille rester au pays en perpétuant leur métier d'agriculteur.

A Chaldecoste, les choses changent, c'est inévitable. Mais ce qui reste, solide comme un "Roques" c'est cette famille qui grâce aux quatre enfants de Monique et de Denis, continuera d'inscrire

son histoire dans nos Cévennes.

### *Monique, c'est comment une enfance cévenole ?*

Je suis née à la maternité d'Alès, le 8 août 1960. De 6 à 11 ans, j'ai suivi ma scolarité à l'école du Collet de Déze où mes parents, qui n'avaient pas d'auto, avaient loué une maison . J'y passais une semaine avec ma grand mère

puis une semaine avec ma mère qui se relayaient pour pouvoir s'occuper de la propriété de Chaldecoste. Le week-end et pendant les vacances, si tout allait bien, s'il n'y avait pas de neige, je rentrais à la maison. Puis je suis allée à l'école de Pénens-haut et déjeunais à midi chez M. et Mme Rouverand, très très gentils. Enfin, j'ai suivi l'enseignement du collège de Vialas, où là aussi nous avons loué une maison. J'étais la seule fille de la commune.

### *Tu avais tous les garçons pour toi ?*

C'était vite vu, il n'y en avait aucun! A Saint-Andéol, on devait être à cette époque environ 30 ! Seuls, les parents de Gisèle étaient à Poussiels. Le Cros était le plus peuplé, par les familles Bonijol, Jourdan, Mazoyer et Vielzeuf. Je suis restée la seule enfant jusqu'à la naissance de Jean-Louis Gonny en 1976. Comme je n'avais personne pour jouer avec moi, je m'amusais aux billes avec ma



grand mère et aux cartes en trichant , un peu...beaucoup! J'allais garder les bêtes tout en tricotent, je construisais des cabanes mais, souvent, je m'embêtais à cent sous de l'heure! Alors je faisais des bêtises. A cinq ans, j'ai mis une voiture sur un cric, il s'en est fallu de peu qu'elle ne bascule sur la toiture en dessous! Il faut dire que je l'aimais cette traction. Je m'y cachais souvent. Alors lorsque le cousin qui vivait avec nous a voulu la vendre, j'ai rempli le radiateur de sable et j'ai caché les clefs dans un petit porte monnaie dans l'armoire de ma grand mère. Je les ai retrouvées bien des années plus tard. Finalement la traction a quand même été vendue, je crois qu'ils ont cassé une vitre, mais je ne me rappelle pas trop, j'étais très petite. J'ai pris une claque par ma mère. Un jour aussi, je me suis troué la tête parce que j'avais appris à ma petite chienne à jouer à chat perché et on jouait très très bien. J'étais sur un petit monticule. Elle s'asseyait et attendais et puis un jour elle a manqué son coup... Cette fois

coup... Cette fois c'est mon père qui m'a fichu une ratatouille! J'ai toujours regretté d'être une enfant unique. Mon plus beau cadeau aurait été d'avoir des frères et des soeurs.

*Alors Alice, une seule fille, le moule était cassé?*

Oh! oui, depuis longtemps. Sinon j'aurais bien aimé avoir un enfant de plus. Pas quatre, parce que je ne sais pas comment j'aurais pu faire mon travail, mais deux cela aurait été bien. A cette époque, nous avions une quinzaine de chèvres et autant de moutons. Maurice était paysan. Il était journalier. Il allait chez la baronne à Loubreyrou. Avec ma belle-mère, nous fabriquions du fromage de chèvre. J'ai fait du pèlardon pendant 25 ans. Nous allions vendre des légumes à la Grand Combe avec M. Mazoyer puisque nous n'avions pas de voiture. De temps en temps, on nous achetait un mouton. En ce temps là, cela se vendait bien. Maurice tondait et nous vendions la laine. Nous avons eu trois cochons. On en gardait



eu trois cochons. On en gardait un pour faire notre charcuterie et on vendait les deux autres. On les nourrissait avec de la betterave, des pommes de terre, de la farine d'orge. En saison, nous ramassions beaucoup de châtaignes. A partir de 1973, nous avons eu la châtaigneraie du Puech. Nous montions nos sacs sur le dos des Pauses à Sambuget. M. Gabriac nous les achetait 30 centimes le kilo. Par chance, un ami venait les chercher pour Bèssèges. Il les prenait à 3 F le kilo à conditions qu'elles soient bien grosses et bien brillantes, tant pis pour la qualité. On châtaignait à Sambuget, à l'Oustalet. On commençait début septembre et on terminait à Noël. Les châtaignes tombaient plus tôt que maintenant.

Ci-dessus  
A gauche: le mariage d'Alice et de Maurice.  
A droite: Monique.







# dans l'œil du cyclone ●●●●●●●●●●



●●●  
Les chemins  
de  
Chaldecoste

A l'époque de mes parents, il y avait beaucoup moins de contraintes, moins de papiers, moins de comptabilité... Les normes pour les fromageries et les contrôles au niveau de l'eau n'existaient pas. Il a fallu faire une fromagerie comme ceci, avec des caisses comme cela et des machins comme ceci et des trucs comme cela... Depuis, cela a même empiré ! J'ai continué les fromages. Je faisais une tournée sur Chamborigaud et la Vernarède. Cela marchait bien. Puis en 1993, j'avais 3 enfants, alors avec les chèvres, les moutons, la propriété, cela commençait à faire beaucoup. Denis qui est un des quatre associés de Verfeuille commençait alors à voir le fruit de ses investissements récompensé. L'atelier de Genolhac créé en 1991 commençait à bien ronronner. Les normes pour les fromageries devenaient draconiennes. Il fallait prévoir un coût d'environ 160 000 F

pour un atelier de 5 pièces, des lavabos à genoux, des cuves frigo, etc... Alors j'ai dit stop ! on arrête les chèvres et on mise tout sur les moutons. J'en avais à cette époque, une soixantaine. Nous sommes arrivés jusqu'à 225 bêtes. L'exploitation marchait surtout sur la vente des agneaux qui se vendaient en 1993 pas moins chers que maintenant. Depuis bien même avant 93, les prix n'ont pas bougé, mais les charges oui ! Maurice s'est toujours occupé du troupeau. Jusqu'en 1995, les bêtes dormaient dans une grange au Puech. Puis en 1996 la propriété de M. Larguier a été plantée en pins. Nous n'avions qu'une alternative: faire une bergerie ou ne plus avoir de moutons. Nous avons donc acheté une partie du terrain de Ginestous et construit le bâtiment actuel. En 1995, pour la première fois, nous avons fait la transhumance au chalet du Mont Lozère. Le troupeau passait à Clerguemort où nous allions mêler nos bêtes. Nous les retrouvons trois mois après. Depuis 1996, nous conduisons notre troupeau à Pierre Froide. Bernard Passet, le berger qui possède un troupeau y passe trois mois de l'année dans sa caravane. Son père vient le voir une fois par semaine pour le remplacer le temps qu'il aille faire ses courses. La transhumance est un moment merveilleux, unique. Dimanche 3 septembre 2000, les 166 brebis sont rentrées à Ginestous. Actuellement, nous ne savons pas si nous allons garder un troupeau aussi important. De nos jours, les agneaux se vendent en supermarché à 25 F le kilo (de carcasse). De Nouvelle Zélande, ils transitent par l'Angleterre congelés ou

décongelés. Alors comment veux-tu t'en sortir. Il faut bien lui donner du foin à l'agneau pour qu'il arrive à faire 15 kilos de carcasse. Il ne va pas y arriver tout seul; il faut lui donner du grain aussi. Quand il est tout petit, il faut bien nourrir la mère pour qu'elle fasse un bel agneau. On doit augmenter les quantités pour qu'elle ait davantage de lait. Les années où nous devons acheter du foin, cela nous coûte 1 F le kilo. Remarque si tu calcules vraiment tout: ton temps, l'usure du matériel, la ficelle, le carburant, le kilo te revient à 85 centimes. Alors pour 15 centimes seulement de différence, on te le livre tout prêt tout emballé, devant ta porte. Sinon une année normale, sans trop de sécheresse, nous avons suffisamment de foin à couper ici pour nourrir nos bêtes. On fauchera toujours Clerguemort. Par contre cette année, Champdomergue qui nous vient de mon grand père paternel, sera girobroyé par Denis. Il est trop abîmé par les sangliers, les cerfs, les promeneurs qui piétinent et qui roulent en 4x4.

***Si vous ne faites plus d'agneaux, à quoi vont servir les brebis?***

A nettoyer. Pour que ce ne soit pas la forêt vierge. Il y a quelques années, le versement d'un smic avait été prévu pour les agriculteurs qui entretiendraient l'espace. Si ce projet n'aboutit pas, nous devons nous séparer d'une grande partie du troupeau.

***Comment vivrez-vous?***

Nous travaillerons à l'extérieur. Verfeuille qui devrait continuer à progresser, distribue des vinaigres aux aromates, des vinaigres de

framboise, des huiles au romarin et des rouleaux de confitures, que je confectionne. Je fais aussi le transport scolaire, cela me permet de payer l'emprunt de la voiture. Il n'est plus possible de vivre au pays en tant qu'agriculteur sans aide, actuellement. Dans un couple, il faut obligatoirement qu'un des deux travaille à l'extérieur.

### *Les enfants ont-ils l'amour du pays ?*

Alexandra et Guerlinda sont très attachées au pays. Grégory peut être moins. Natacha est encore trop petite pour que l'on sache. Les enfants ont la passion de chevaux. Les deux grands ont leur jument: Carline

leur jument: Carline pour Grégory, Ivoire pour Alexandra. Il faut attendre encore un peu pour connaître leurs orientations.

### *Alice, avez vous été heureuse ici ?*

Je ne regrette rien, j'ai été heureuse oui. Je n'ai pas beaucoup voyagé parce que mon mari n'aime pas sortir mais je suis quand même allée à Marseille et à Aix en Provence. J'ai eu une vie pleine d'amis. Rien ne m'a manqué. Maintenant tout irait merveilleusement bien, entourée de tout mon petit monde, si seulement il y avait la santé...

### *Monique, même question.*

Je vais faire des courses en ville parce qu'il faut bien le faire, mais je n'aimerais pas y vivre. Je ne pourrais pas je crois rester toujours ici sans jamais sortir mais aller une fois par mois à la ville cela me suffit. Je regrette simplement que la superbe entente que mes parents ont connue ait un peu disparu. Chacun reste chez soi, chacun a la télé. Les gens sont devenus très personnels. C'est comme cela, on n'y peut rien. Oui, je suis pleinement heureuse ici entourée de tous les miens. Je ne regrette absolument rien. Je sais depuis quarante ans que mon bonheur est ici.

■

# La Transhumance 3 septembre 2000

**D**ring! Dring! Dring!  
Qu'est-ce que c'est encore que cette affaire là ? Ils vont pas bien à Chaldecoste de faire sonner un réveil un dimanche à 5 heures du mat ! Et nous, depuis hier soir pourquoi qu'on nous a serrées comme des moutons dans des enclos minuscules ? On nous trie, on nous compte... et on recommence. A ça y est les voilà. Il est sept heures. On a compris, c'est le jour du retour : on va rentrer au bercail. Eh! regarde la petite dame, elle est en short! Si elle ne sait pas pourquoi ça s'appelle Pierre Froide, elle va le comprendre très vite. Tout à l'heure, un troupeau est déjà parti. Guerlindette, la 222 a bien voulu les suivre mais elle a été rattrapée et la voilà qui revient



portée par un grand gaillard, les quatre fers en l'air. Ça va être à nous. Tout le monde s'agite, c'est vrai qu'on veut sortir de là et retrouver les grands espaces sauvages. Et c'est parti. On galope, on galope; ils arrivent pas à nous

suivre derrière. Ah! voilà, on nous envoie les chiens. Celle là, on la connaît, elle n'est pas très douée et puis elle nous mord de temps en temps. Et l'autre, le noir, on sait pas qui c'est, mais il n'a pas l'air de comprendre grand chose!

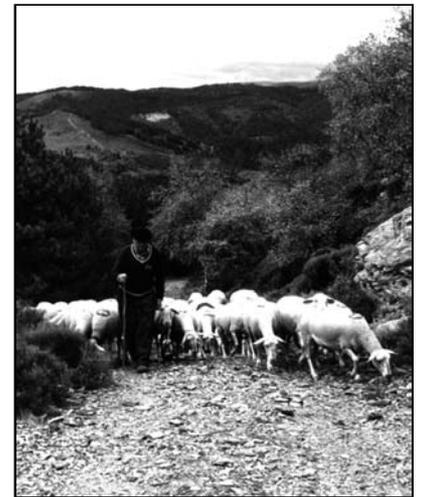
●●●

# dans l'œil du cyclone .....

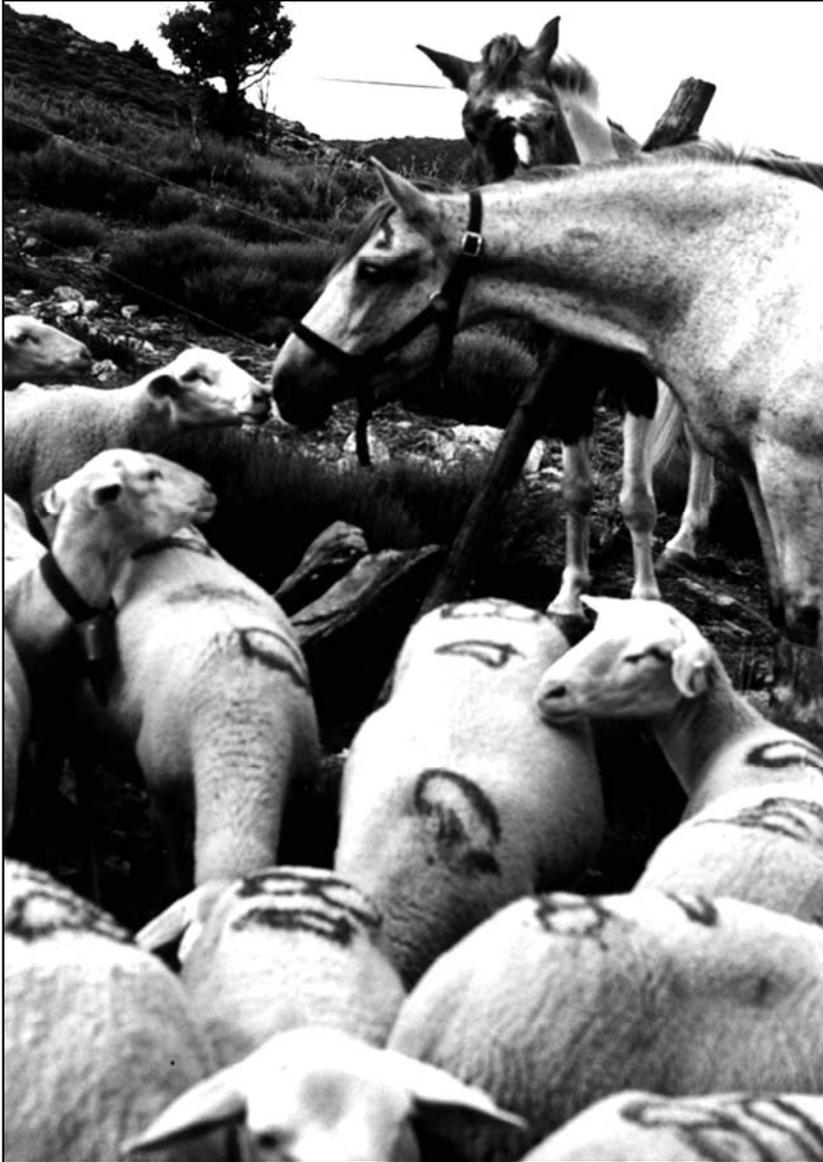
On se calme et d'un bon pas, on descend sur la Vialasse. Il fait un froid glacial, quelques degrés seulement alors que nous sommes dimanche 3 septembre. C'est très beau, grandiose même. Nous avons toute la montagne pour nous toutes seules, on peut se disperser. Nous arrivons à l'Aubaret puis commençons à descendre la draille du Languedoc. Denis et ses amis marchent trop vite, on a pas le temps de manger. Heureusement, les brebis les plus anciennes, celles qui ont déjà fait le voyage nous ont indiqué qu'ils allaient casser la croûte au Plo de la Nassette. Et voilà, on va faire un arrêt d'une heure. Apparemment, Denis est très en avance sur l'horaire. Il avait un rendez-vous avec Monique à 11 heures et il a deux heures d'avance. Avec lui, c'est plutôt rare, voire quasi inimaginable! Nous, leur problème on s'en moque. On va pouvoir rester là un bon moment à nous délecter de la bonne herbe qui s'étend partout entre deux bordures de sapins. Les "autres" là bas, ils sont déjà en train de déballer le pain, le saucisson, le pâté. Tout comme les autres années. Ils en ont des habitudes les humains et ils sont bien imprévisibles ! Par contre, ce que eux n'ont pas prévu c'est le tire-bouchon. Nous, on est mortes de rire à voir leur mine consternée devant le gros rouge qui tacherait... s'ils pouvaient le boire! Finalement, ils décident de partir avant l'heure et laissent un message écrit avec des pierres et des branches, étant donné que leur petite boîte noire avec des touches et des lumières a l'air de marcher ici aussi bien que leur tire-bouchon. On reprend notre descente sur Saint Maurice de Ventalon à travers



les pins et la lande infinie. Chut ! écoutez... on entend au loin des bruits de clochettes. Nous, on est super contentes de retrouver des copines, mais alors les autres, on vous dit pas : ils rigolent pas du tout. Le petit jeune qui n'a jamais fait la transhumance demande ce qu'il y a. Ben nous, on sait: on va se mélanger avec les copines et ce sera la panique pendant plusieurs heures. Pas moins. Dommage, ça ne sera pas pour cette fois-ci. Le tintement des clochettes s'éloigne, les brebis sont sur un chemin parallèle. Elles continuent la draille en direction du Bougés. Pépère, on continue la descente sous un ciel mi-figue, mi-raisin, bien au chaud sous notre couverture de laine, nous... Dans Saint Maurice de Ventalon, c'est le franc succès. On passe fières comme des petits bancs sous le regard attendri des habitants et émerveillé des touristes qui n'ont jamais vu ça. Ils ont bien fait de venir en septembre dans nos belles montagnes. Et voilà Monique, Alice, Maurice, les enfants, plein d'amis, une tonne de victuailles et toujours pas de tire bouchon! Nous passons Montjoie et je te re-remplis la panse au col de Chalsio. Et c'est pas de la



Chalsio. Et c'est pas de la rigolade, Monique elle en a fait pour un régiment. Avec ce qu'ils ingurgitent, on est sûres de continuer la route bien bien doucement. En tout cas, on est là pour un bon moment. Il paraît qu'il faut qu'on se repose... mon œil! Maintenant c'est Maurice qui nous conduit. On l'aime bien Maurice parce qu'il y a longtemps qu'il nous connaît et qu'il parle brebis couramment. C'est quoi ça? c'est poilu, ça nous aboie dessus et ça doit peser le quart d'un agneau qui vient de naître! Il croit nous faire peur ce chienchien à sa mémère, cette espèce de bonsai? Tiens, ils sont quand même arrivés à



attaquer le gros rouge. Dans certains cas, les humains sont débordants d'imagination. Il faut dire que c'était quand même un cas d'urgence. On repart sur la draille en direction du sommet du Ventalon . On surplombe l'Espinass et la vallée du Luech. Arrivés au col de Banette, on retrouve Carline et Ivoire, les jumens d'Alexandra et de Gregory. On se fait des bisous sur le museau pendant un bon moment. Elles nous racontent les derniers potins du coin pendant nos trois mois d'absence. Et il s'en passe des choses dans le pays! On continue la draille et à la Destourbe toutes les voitures sont obligées de s'arrêter parce

que tout le troupeau traverse la route des crêtes et ça n'en finit pas un troupeau déployé, c'est long, c'est long ! On se désaltère au bassin de Clerguemort puis on repart sur la crête en direction de Ginestous. Il est 16H 30 Maison! Maison! On galope, on galope encore plus vite. On dirait même pas qu'on a quinze kilomètres dans les pattes. Et voilà t'y pas que Denis il est tout sérieux. On a pas l'habitude, forcément! Il veut qu'on rentre quatre pattes par quatre pattes dans la bergerie. On pousse de toutes nos forces mais le bougre, il est coriace. Et il commence : 4, 8, 12... Ça y est, il les a ses 664 pattes. On retrouve à



Natachette la 227 qui n'était pas bien en forme et qui est restée là cet été. Elle est contente de nous revoir. Elle va bien maintenant. Elle nous raconte qu'au lac de Villefort, ils font la transhumance des truites. Elle est bien bonne celle là. Demain, Maurice l'emmènera promener avec nous. Tiens voilà un nouveau : C'est poilu, ça nous aboie dessus et c'est énorme : le poids de 4 agneaux adolescents. Ils ont vraiment le sens de la mesure à Chaldecoste !

Bientôt les feuilles vont tomber, les châtaignes seront sucrées et parfumées. Les plus rudes journées d'hiver nous garderont bien au chaud dans notre nid douillet qui sent bon le foin et l'orge. Denis veille au grain... Ce soir, quand les autres vont ripailler pour la énième fois de la journée, nous on va s'endormir, ivres de grands espaces, d'air pur et... comme disait le grand père d'Alexandrette la 240 : Ce sont les tonneaux vides qui font le plus de bruit ! Mais franchement qu'est ce que ça vient faire ici? Rien du tout, mais on aime bien cette phrase et on a pas réussi à la placer. *C'est comme celle qu'a écrite Paul M... (censuré) (NDLR).* C'est facile à ce compte là, moi aussi j'en ai une : La cousine germaine de Grégorette la 235 disait....

Silence, on rêve!

■  
88 - 102- 246 -  
Marie-Claudette  
Mèèèèèèèèèstre

bise-art, blizart .....

# L'homme qui bichonnait les sabots des chevaux...



**Julien MESNIL**  
né à Paris  
Adresse:  
vit à Saint Hilaire  
de Lavit depuis 2  
ans et demi.  
Téléphone:  
04.66.45.58.91  
Profession,  
formation:  
Maréchal ferrant.

**"Il est  
important  
d'avoir un bon  
rapport  
psychologique  
avec l'animal..."**

Eric Tamisier:

**Q**uand as-tu commencé ta formation ?

Julien Mesnil: J'ai débuté la maréchalerie en 1998 au "Haras du Pin" en Normandie dans l'Orne. J'y ai effectué une formation de deux ans qui se termine sur un BEPA maréchalerie.

Toute ma formation s'est faite en internat dans le haras du Pin qui forme aussi les cavaliers et par un stage chez M. Mathieu, dans la Meurthe et Moselle, qui fait partie de l'élite mondiale des maréchaux ferrants.

**E.T.:** As-tu pu exercer ton métier tout de suite après ton examen ?

J.M.: Après mon BEPA, j'ai effectué mon service militaire de 10 mois à Baden-Baden en Allemagne, en tant que maréchal ferrant dans une société hippique nationale (centre équestre pour les militaires). Je suis resté en Allemagne dans la région de Francfort, salarié chez M. Déjos, où nous étions sept employés au service d'une clientèle de centres équestres, écuries de concours et particuliers. Chez lui j'ai eu l'occasion de forger des fers simples et orthopédiques. Par la suite, j'ai travaillé dans la Manche à Juilley, pour ferrer les jeunes chevaux sortis de pâture et destinés à un avenir professionnel, concours hippiques, cheval de balade, militaire et de courses (trotteurs, galopeurs).

Je suis retourné en région parisienne à L'Hay les Roses chez M. Moreau, un ancien de haras du Pin, pour travailler plus particulièrement sur les chevaux de "complet" et de dressage, uniquement en



maréchalerie anglaise. Après ces deux années intenses passées à Paris, j'ai rejoint Saint Hilaire de Lavit où mes parents possèdent une maison et du terrain.

**E.T.:** Tu viens de parler de maréchalerie anglaise. De quoi s'agit-il et y en a-t-il une d'un autre pays ?

J.M.: La maréchalerie anglaise est une maréchalerie où l'on travaille tout seul sans "teneur de pied". C'est une maréchalerie légère quant à l'utilisation des matériaux et des outils différents de l'autre grand type de maréchalerie, la française.

La trousse à outils du ferrage anglais est constituée d'un couteau anglais à lame incurvée et dont l'extrémité est retournée; il sert à nettoyer la "fourchette" et la "sole", d'une pince coupante pour parer la "muraille" du pied et d'une pince à river ou crocodile, qui permet de river les clous suite au brochage. Le tablier en cuir du maréchal ferrant est fendu à l'entre jambe pour permettre à l'exécutant de coincer le pied de l'animal en toute sécurité.

La technique anglaise n'est pas adaptée à la ferrure des chevaux lourds.

La maréchalerie française est exécutée avec deux officiants, un teneur de pied et un maréchal ferrant.



La principale qualité du teneur de pied est sa force physique. La sacoche est constituée d'une "mailloche" en nylon utilisée pour le parage du pied, d'un "rogne pied" (gros couteau pour couper la corne), d'un dévidoir utilisé aussi en dégorgeoir, d'un brochoir pour enfoncer les clous dans le pied (brocher), du tablier non fendu d'un cuir épais et protecteur et d'un compas qui peut être remplacé par une "tricoise" dont les extrémités des manches sont affinées pour porter les fers à chaud. Un outil classique traditionnel n'est plus utilisé parce que dangereux pour l'opérateur comme pour le cheval, c'est le "batoio" (rabot).

Trois outils sont communs aux deux techniques: ce sont les "tricoises" à déferrer et à couper les clous et la râpe.

Il n'est pas rare de voir les maréchaux ferrants utiliser un trépied pour râper la paroi et river les clous.

Ci-dessus  
A gauche: panoplie des instruments de ferrage à la française.  
A droite: sacoche de Julien, notre maréchal ferrant.

# bise-art, blizart.....

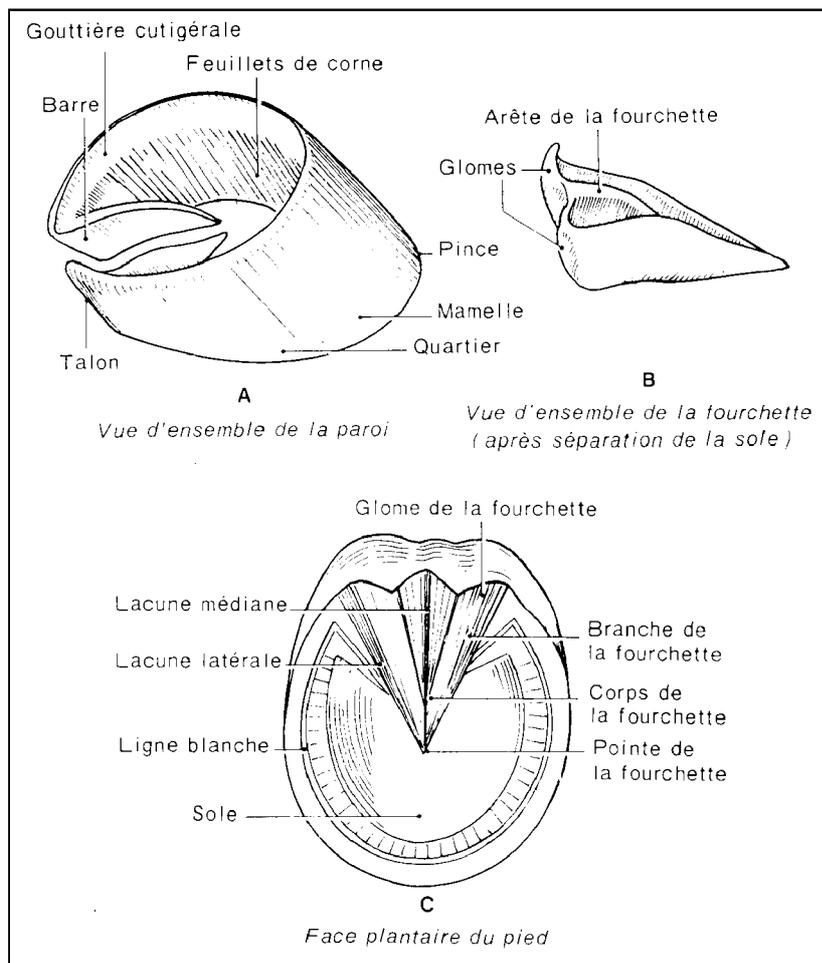
●●● **E.T.:** *Qu'est-ce qui est le plus important pour toi avant d'entreprendre la taille du sabot ?*

J.M.: En premier, le lieu de travail où je dois me sentir en sécurité et assurer surtout celle du cheval, si possible sur une dalle. Je m'assure de l'état physique et psychologique de l'animal: âge, antécédent, vice, utilisation.

**E.T.:** *Comment se poursuit le travail ?*

J.M.: Je déferre le pied et je coupe l'excédent de corne (parer) dans le cas d'un animal déjà ferré ou seulement la deuxième opération pour un pied non ferré, en prenant soin de respecter les aplombs du membre de l'animal. Il faut une vision d'ensemble du membre de la bête et pas seulement du pied, qui pourrait aboutir à un sabot esthétique mais inadapté aux besoins de l'animal. Un mauvais aplomb peut avoir des incidences dramatiques sur la mobilité du cheval.

Je continue par l'ajustage des fers qui consiste à mettre le fer à la forme du pied en prenant soin de laisser de la garniture au niveau des talons pour permettre aux pieds de s'évaser lors de l'appui au sol. J'effectue cette opération en chauffant les fers à l'aide d'une forge à gaz portable. Je pose le fer à chaud sur le pied ("faire porter un fer") durant une courte durée pour m'assurer du bon ajustage de celui-ci avec le pied. Ceci fait, je refroidis les fers et m'appête à les brocher à l'aide de clous de forme particulière, proportionnés à la taille du fer et du pied. La totalité de l'opération consiste à enfoncer le clou dans la muraille qu'il traverse; ce qui en ressort sera rivé.



limiter au maximum le jeu possible entre le clou, le fer et le pied.

**E.T.:** *Le pied est-il un ongle homogène ?*

J.M.: Le pied est un ongle constitué de trois types de corne:

- La paroi, qui fait le tour du pied en forme conique, est une corne tubulaire rigide.

- La sole, qui est formée principalement d'écailles est le plancher du pied.

- La fourchette est une corne souple de forme triangulaire.

Le pied c'est aussi de la chair, des ligaments, des tendons, des os et un important dispositif d'amortissement.

Lors de la ferrure, il est important d'avoir un bon rapport psychologique avec

rapport psychologique avec l'animal pour un résultat optimum. Comme d'autres maréchaux, je suis persuadé que certains chevaux présentent notre travail comme un soulagement à leur problème orthopédique.

**E.T.:** *Quels sont tes projets actuellement ?*

J.M.: Je construis une forge maréchale pour ferrer des chevaux chez moi. J'y forge des fers simples et orthopédiques. Je vais aussi développer une branche ferronnerie.

Merci Julien, et bonne chance.

Propos recueillis par Eric TAMISIER

## Inf' VEILLE CITOYENNE SUR LES **OGM**

### Consommation et économie

#### France :

D'après une étude du groupe CSA TMO, menée en avril 2000 auprès de 1007 personnes, 30% des Français sont "anti-OGM", très méfiants vis-à-vis des informations des emballages et sont favorables à l'interdiction totale des OGM. 30% sont "réticents" et sont opposés au développement des OGM. 27% sont "confiants" vis-à-vis des emballages alimentaires et achèteraient des produits OGM. Enfin, 13% sont "pro-OGM": ils sont prêts à en acheter et estiment qu'ils permettent de respecter l'environnement et de lutter contre la faim dans le monde. Par ailleurs, 84% des Français jugent qu'il n'y a pas assez d'informations sur les OGM (91% en 1999). Les sources d'information qui inspirent le plus confiance sont les chercheurs (42%) et les associations de consommateurs (40%) et les deux sources qui inspirent le moins de confiance sont les grands semenciers (43% contre 35% en 1999) et le gouvernement (23% contre 25% en 1999). Ainsi 83% pensent que l'on devrait attendre d'en savoir plus sur leurs conséquences avant de les utiliser.

Groupe CSA TMO.

#### OGM en 2000 :

D'après l'ISAAA (International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications), organisme d'aide à la diffusion des biotechnologies, la surface totale de cultures transgéniques serait de 44,2 millions d'ha en 2000, soit une augmentation de 4,3 millions d'ha (11%) par rapport à 1999. Cette augmentation est due en grande partie à la mise en culture d'OGM dans les pays en développement qui cultivaient 7,1 millions d'ha en 2000. Pour les pays développés, l'augmentation est de 2,1% (de 32,8 à 33,5 millions d'ha. Quatre pays (USA - 30,3; Argentine - 10; Canada - 3 et Chine 0,5 millions) cultivent 99% des OGM. Neuf autres

pays en ont cultivé, mais les seuls à avoir dépassé les 100 000 hectares sont l'Australie et l'Afrique du Sud. En 1999, le Portugal et l'Ukraine avaient cultivé des OGM mais n'ont pas renouvelé l'expérience. En revanche, l'Uruguay a cultivé en 2000 ses premiers OGM: 300 hectares de soja RoundUp Ready.

Le soja occupe toujours la première place des cultures transgéniques (58%) et a continué d'augmenter (+20%), alors que le maïs et le colza transgéniques ont été moins cultivés en 2000.

Briefs n°21: *Global review of Commercializera Transgenic Crops: 2000.*

### Législation

#### Europe :

Le 19 décembre, lors d'une réunion à Bruxelles, les ministres européens de l'environnement ont, de façon quasi unanime, prié la Commission Européenne de mettre en place le plus rapidement possible un système de traçabilité et d'étiquetage total des OGM. Les producteurs sont demandeurs autant que les consommateurs car ils veulent pouvoir garantir à ces derniers la possibilité du choix. 10 Ministres de l'Environnement sur les 15 se sont prononcés pour un système de traçabilité et d'étiquetage horizontal, c'est-à-dire couvrant les secteurs "alimentation, aliments pour bétail et semences".

Antoinette Brouyoux, "Du côté des consommateurs".

### Zones libres d'OGM

#### Algérie :

En décembre 2000, le ministre de l'agriculture a promulgué un arrêté qui interdit l'importation, la distribution, la commercialisation d'OGM sur son territoire.

El Watan, 6/01/01.

#### France :

Huit communes rurales d'Ile de France - Gargenville, Guernes, Mezy-sur-Seine (Yvelines) et Aincourt, Livillier, La Roche-Guyon, Valmondois, Vigny

(Val-d'Oise) - ont décidé d'interdire sur leur territoire la culture, commerciale ou expérimentale d'OGM.

Mouvement écologique indépendant - AFP, 4 janvier 2001.

#### Italie :

Le ministre de l'agriculture a décidé de ne plus financer la recherche sur les OGM. Il a aussi décidé que les cantines scolaires seraient approvisionnées en aliments issus de l'agriculture biologique.

Genetic Engineering Newsletter 17, Positive News, hiver 2000.

### OGM et Micro Organismes

Une étude menée par l'Institut Max Planck for Soil Microbiology à Marbourg en Allemagne a révélé que la culture de pomme de terre transgénique modifiait la population bactérienne du sol. Les chercheurs n'ont pas conclu si les changements observés modifieraient le sol au point de condamner de futures plantations sur ces mêmes terres. Ils demandent cependant, au nom du principe de précaution, d'arrêter ces cultures en attendant d'en savoir plus, d'autant qu'il est connu qu'un changement infime dans l'écologie microbienne peut rendre des terres stériles ou développer des pathogènes comme des nématodes, des champignons ou des bactéries.

GM Potatoes Alter Soil Ecology, Positive News.

### Actions citoyennes

#### Transparence :

Par un avis décisif (19 octobre 2000) communiqué fin novembre, la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA) a donné un avis favorable sans réserve pour que soit

communiquée au Mouvement Écologiste Indépendant (MEI) la totalité des Fiches d'Information destinées au Public (FIP) relatives à l'ensemble des essais en champ d'OGM réalisés en 2000. Le 5 décembre, le MEI a donc reçu l'ensemble des FIP réclamées. Cependant, sur les fiches, le nom des communes a été effacé...!

MEI.

#### France :

Le Comité de vigilance OGM 47 a rencontré le Préfet du Lot et Garonne, pour exprimer ses craintes des suites données à l'affaire des semences contaminées. En avril dernier, la DGCCRF a décelé dans des sacs de maïs semence des traces d'OGM. Comme il ne s'agissait que de quantités infimes, les inspecteurs ont laissé passer les sacs qui ont été vendus à des agriculteurs ignorant tout. L'affaire a cependant été révélée au public et a fait grand bruit. Les membres du comité de vigilance, eux, ne désarment pas et veulent savoir "quelles dispositions ont été prises pour que les agriculteurs et les organismes stockeurs isolent les récoltes concernées".

La Dépêche 19/12/00

#### Canada :

Depuis trois ans, des épinettes transgéniques poussent à côté de la réserve faunique des Laurentides (Québec). Ces arbres, propriété du Service Canadien des Forêts (SCF), sont manipulés pour produire la toxine du *Bacillus thuringiensis*. En signe de protestation, un groupe écologiste, SOS Gaïa, a remis des semences de chanvre à Domtar, société de production de papier. Le chanvre produit trois fois plus de fibres naturelles que les résineux et éviteraient les coupes à blanc et les arbres transgéniques.

Le Devoir, 19 décembre 2000.

# l'air de rien.....

*“Produire de l'énergie solaire c'est très excitant! Parce que dès qu'on voit un rayon de soleil on se dit: ça y est, regarde, ça marche, ça chauffe, c'est pas la peine d'allumer le poêle! C'est gratuit, c'est satisfaisant!”*

## La construction saine: le dire c'est bien, le faire c'est mieux !

Interview de Anna et Bébert à Fraissinet de Lozère.



**E**n passant à Fraissinet de Lozère sur le plateau des monts-lozère, juste au dessus du Pont de Montvert, je fus intrigué par une maison qui n'était ni en granit, ni en ciment-béton, mais qui était belle au regard et avec l'envie d'y pousser la porte pour en savoir plus. Divine surprise: cette maison en bois pour l'essentiel, était construite avec les principes " Bio-climatiques ", avec en plus un chauffage solaire. Je décidais de faire connaissance avec la maison et leurs propriétaires.

**Roland: Comment vous est venue l'idée d'intégrer un chauffage solaire à la construction de votre maison neuve ?**

**de votre maison neuve ?**

Bébert : Lorsque nous avons déposé le permis de construire, il n'y avait pas de chauffage solaire prévu. Puis petit à petit en réfléchissant aux problèmes de la construction , on a eu une prise de conscience sur la nécessité d'en faire un.

Anna : Avant de venir habiter en Lozère, nous habitons à Paris sur la Seine dans une péniche. Nous subissons la pollution ambiante et nous vivions en économisant au maximum l'eau et l'électricité , vous rajoutez la prise de conscience générale de notre époque et nous avons eu l'envie d'avoir une maison en correspondance avec nos idées! C'était important pour nous.

important pour nous.

Bébert: Construire cette maison, c'était une manière de dire: on n'en parle plus, on le fait ! Le bla-bla ça suffit , l'écologie ce n'est pas celle des autres : c'est aussi la nôtre ! Nous étions donc attaché au départ à cette conception " bio-climatique " de la maison.

**Roland: Quand vous avez conçu votre maison, est-ce que le solaire a eu une incidence sur son architecture ?**

Bébert : Au départ donc, on n'avait pas prévu le solaire actif, c'est-à-dire des panneaux solaires alimentant un chauffage central par le sol . Nous étions sur le solaire passif : implantation de la maison par rapport au vent et au soleil , emplacements des ouvertures, présence d'un espace tampon (véranda), isolation et inertie thermique etc...

Puis nous est venu l'idée d'intégrer au toit de la véranda des capteurs solaires pour le chauffage et l'eau chaude .

**Roland: Donc si je comprends bien votre démarche : accorder l'architecture de votre maison aux conceptions écologiques et solaires !**

Bébert : Pour nous le solaire était très important, nous en avons fait une priorité, quitte à ne pas finir complètement la maison comme tu peux le voir.

On s'est posé le problème de l'intégration des capteurs dans l'architecture de la maison. Il y a deux sortes de produit : soit le châssis déjà tout préparé, soit le capteur fait pour s'intégrer dans une toiture. Nous avons choisi ce dernier, en pensant que les capteurs dans le toit de la véranda s'harmoniseraient avec les éléments verres de la dite véranda. C'était un facteur d'intégration.

**Roland: Est-ce que tu as eu des problèmes avec les constructeurs ?**

Bébert : Oui , notre fournisseur est la marque Clipsol, et nous transignons avec deux grands principes du solaire:

1/ être plein sud

2/ avoir une pente de capteur importante (pour avoir le maximum de soleil l'hiver), ce qui n'était pas possible pour nous car le toit de la véranda aurait été trop incliné.

La négociation a été possible : nous avons décidé une orientation sud sud-ouest ( 30 degrés de déviance ) et une pente acceptable pour le toit de la véranda . Il y avait une friction entre le solaire actif et le solaire passif. Après débats avec le bureau d'étude et le fabricant des capteurs, nous avons trouvé un compromis qui ne nous faisait perdre que 15 % de rendement, ce qui n'est pas rédibitoire. Ce genre de débats vient du manque général de la pratique solaire.

Il faut savoir que les principes du solaire sont transigeables, si on veut défendre un parti-pris architectural .

**Roland: Tu as installé les panneaux toi même, as-tu fait une formation ?**

Bébert : Oui , j'ai fait un petit stage chez le fabricant, de deux jours. Cela me paraît suffisant pour installer les panneaux. Par contre pour tout le second oeuvre, (connection des tuyaux , gestion des débits etc..) il faut le faire réaliser par un professionnel : car c'est un travail très technique de plomberie. Donc je trouve très logique l'attitude de la région d'imposer un chauffagiste agréé pour donner les subventions.

Anna : Bébert est autodidacte et bricoleur, il pouvait se permettre d'installer les capteurs. Je crois que sinon il vaut mieux prendre un professionnel, car un chauffage solaire reste un chauffage central et peu de gens sont à même de le faire eux même.

L'auto-construction est conseillée aux gens très avertis.

**Roland: Depuis combien de temps marche votre chauffage solaire ?**

Anna : c'est la troisième année. En tant qu'habitante, la maison est d'un grand confort en mi-saison . Il fait toujours bon dedans sans feu. Chez nos amis il y a une pièce bien chauffée, chez nous il fait chaud partout tout le temps. C'est un confort de vie, il n'y a pas de zone glaciale. Quand il y a du brouillard ça chauffe toujours mais un peu moins.

Bébert : la maison est confortable , mais je crois que c'est dû à son caractère bio-climatique : structure bois, bonne orientation, ouvertures au sud, bonne isolation, espace tampon etc...., pour l'essentiel . Quand il n'y a pas de soleil , on a un poêle à bois. C'est le complément du solaire.



## Des [néga]watts grâce au soleil. Utilisation passive\* du soleil pour le chauffage.

Chacun d'entre nous, souvent sans le savoir, utilise déjà un équipement de chauffage solaire!

Le classique vitrage permet grâce à "l'effet de serre" de récupérer plusieurs centaines de kWh par an selon l'orientation et les caractéristiques du logement.

Une conception bioclimatique ("construire avec le climat et non contre lui") lors de la construction du logement permet d'optimiser cette part d'apports solaires grâce à certaines techniques comme celles-ci, par exemple:

- la serre ou véranda habitable (bien étudiée en respectant des règles précises) peut diminuer les besoins de chauffage de 15 à 30% tout en participant au confort d'été.

- les murs capteurs (murs en maçonnerie lourde et sombre en façade sud) sur lesquels est disposé un double vitrage à faible émissivité sur la façade extérieure. L'énergie stockée dans le mur (inertie thermique) est ensuite restituée lentement dans le logement avec un certain retard (déphasage) permettant de bénéficier de la chaleur accumulée plusieurs heures après l'ensoleillement.

La palette des solutions de chauffage solaire est étendue et permet de s'adapter à la plupart des situations architecturales.

J'ai visité des maisons solaires ainsi conçues dans la Drôme à 850 m d'altitude où il n'est nécessaire d'allumer le chauffage d'appoint que les jours nuageux. L'apport solaire étant suffisant les jours ensoleillés même très froids! Et le soleil n'envoie pas de factures...

Ghislaine GUIGNIER

\* - Chauffage passif: procédés n'utilisant pas de moyens mécaniques pour capter et déplacer la chaleur (donc pas d'autre énergie que celle du soleil).

- Chauffage actif: procédés utilisant des équipements électriques pour capter, déplacer et distribuer la chaleur (exemples: plancher solaire direct, chauffe-eau solaire, etc...).

# l'air de rien.....



Anna et Bébert dans leur véranda. Ci-dessous: tas de bois pour une saison de chauffage.

**Roland: Les problèmes ?**

Bébert : Il y a de l'électronique comme dans tous les chauffages modernes et nous sommes dans la montagne, donc nous avons

une sensibilité à la foudre. L'électronique est le talon d'Achille du solaire. Je trouve qu'il y a une réflexion à mener sur un matériel plus rustique, moins sophistiqué. Contrairement à la conception des ingénieurs qui recherchent " l'optimisation ", il faudrait chercher vers un " poêle solaire " avec peu de gestion au quotidien, simple. Cela n'existe pas actuellement dans les filières industrielles en France .

**Roland: Alors, les ingénieurs-chercheurs ont du travail ! Je suis d'accord avec toi, il y a une dérive dans le bâtiment vers la sophistication des installations, qui du coup deviennent fragiles, vulnérables, pas facilement réparables etc...**

**Est-ce que votre maison solaire a provoqué de la curiosité ? des questions ?**

Anna : Oui , financière et de confort . Le confort fait envie, surtout en voyant le site réputé invivable et dur, et en voyant qu'à l'interieur il fait doux et

chaud.

Cette idée de solaire interroge les gens et un peu tout le monde. On en parle à l'épicerie.

Bébert: je trouve, oui, que les gens viennent voir la maison solaire, ça suscite la curiosité, mais ça ne dépasse pas ce stade là. Je ne sais pas pourquoi !

**Roland: Y a-t-il une curiosité, un intérêt, des mairies ou des services publics ?**

Anna: Non, je dirais que c'est encore l'inconnu pour beaucoup. Récemment on a un voisin qui a hérité d'une maison de famille et qui a demandé conseil à un membre du service architectural du P.N.C., on lui a répondu que le solaire ne marchait absolument pas !!!

Bébert: Il y a deux chauffages solaires en Lozère : cela résume bien la réticence générale. Heureusement ce n'est pas le cas partout en France. Et pourtant en Lozère : il y a de bons sites d'exposition, des besoins de chauffage important, un bon ensoleillement. On est dans une situation idéale. C'est incompréhensible qu'il n'y ait pas plus de solaire en Lozère .

**Roland: Quelles aides avez-vous eu ?**

Bébert: En fait , assez peu , essentiellement les aides régionales de l'ADEME (1) .

Il y a le N° vert de la région (0 800 01 53 47, appel gratuit pour tous renseignements sur le solaire: coût, projets techniques, démarches administratives, aides, etc...), on tombe sur le GEFOSAT (2), c'est un cabinet d'étude thermique solaire. C'est gratuit et ils sont compétents, n'hésitez pas à les appeler si vous avez



un projet solaire, ils vous feront les pré-études .

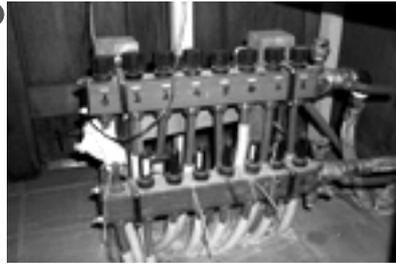
**Roland:** Pour ce qui est de l'aspect économique des choses, est-ce intéressant ?

Bébert: Les deux études faites par le GEFOSAT et le fabricant sont concordantes: avec les aides on a un retour sur investissement prévu pour sept ans , après c'est du bénéfique !! Qu'on se le dise !

Anna: L'année dernière qui a eu un bon ensoleillement , on a consommé 4 stères de bois pour notre poêle. Un copain proche de chez nous en a consommé 20 ! Ça c'est du concret . Ça lui fait envie !

**Roland:** Qu'est-ce qui te plaît dans le solaire ?

Bébert: Produire de l'énergie solaire c'est très excitant !



La centrale solaire...

Parce que dès qu'on voit un rayon de soleil, on se dit: ça y est regarde, ça marche, ça chauffe, c'est pas la peine d'allumer le poêle ! C'est gratuit, c'est satisfaisant !

Anna: Et puis dans cette période d'angoisse, avec le nucléaire et tout ce monde que l'on aimerait changer, on ne sait pas par quel bout le prendre; alors se dire qu'on est une petite parcelle qui contribue un petit peu à changer, dans sa propre tête d'abord, les comportements, fait chaud au coeur. Il y a un plaisir intérieur fort à chauffer sa maison par le soleil. L'écologie c'est chacun,

même s'il faut faire des choix, si au départ c'est un peu plus cher et qu'on finit la maison moins vite; mais ce choix est



## Association "Soléole"

SOLEOLE est une association loi 1901, crée en 1991. Elle a pour but la promotion et le développement des énergies renouvelables et de l'habitat bioclimatique en Languedoc Roussillon.

Elle compte actuellement des membres bénévoles, répartis sur toute la région. Parmi ces membres actifs on compte :

- > des professionnels installateurs en solaire (thermique - photovoltaïque).
- > des architectes en bioclimatique.
- > des ingénieurs.

Deux emploi-jeunes ont été créés en février 1999 : un Agent de Développement des Energies Renouvelables et un Animateur Technicien d'Education à l'Energie.

Notre expérience des dernières années dans une démarche d'ouverture est notre principal atout :

- multiples présences sur les foires.
- conférences.
- participation à des PAE lycées (Projets d'Actions Educatifs).

Nos actions visent à la sensibilisation tous publics par :

- la diffusion d'informations auprès de notre réseau interne (membres) et externe

(socioprofessionnels, politiques, administrations) - Soleole News. Edité depuis 1993, quinze numéros et deux dossiers diffusés aux membres de l'association sur abonnement.

- la participation aux foires et salons de la région pour assurer la promotion des énergies renouvelables et de l'habitat sain auprès des particuliers. Terrabio, Salon Sésame, Batipôle de Limoux, Promaude de Lézignan Corbières, St Quentin la Poterie, St Jean du Gard...

- la sensibilisation des jeunes par des actions pédagogiques de sensibilisation conduites en collaboration avec les centres de formation scolaires (collèges, lycées...).

- la transmission des informations auprès des adultes par des conférences et débats publics.

- des conseils à des futurs utilisateurs.

- l'échange réciproque de savoir-faire et de données techniques - fichiers internes des professionnels et experts en Energies Renouvelables et Habitat Sain - création d'une permanence.

- l'aide technique aux utilisateurs: pré-étude, rédaction de cahier des charges, aide aux choix des solutions, liaison avec les installateurs.

Education: 2000/2001.

- Chauffe - eau solaires au Népal, avec M. le professeur Jacquet du lycée Peytavin à Mende.

- Etude et fabrication de chauffe - eau solaires, visite de site avec le lycée Plaisance de Mende.

- Projet de formation aux énergies renouvelables au niveau des centres de formation agricole CFPPA de la région.

- Animation dans les écoles de la région de Carcassonne.

Soléole recherche vivement des correspondants sur la Lozère ou d'autres associations intéressées. Par ailleurs Soléole participerait volontiers à des expos ou manifestations organisées par d'autres associations.

Association Soléole

- Délégation du Gard, c/o J-Cl. Faverjon, 689 chemin des Prairies,

30100 Alès. Tél: 04-66-52-08-06.

# l'air de rien.....



●●●  
Les capteurs  
au dessus de la  
véranda.

L'écologie c'est chacun, même s'il faut faire des choix, si au départ c'est un peu plus cher et qu'on finit la maison moins vite; mais ce choix est confortable: physiquement et moralement.

Bébert: C'est aussi excitant que de mettre le feu à une feuille de papier avec une loupe.

**Roland:** Par temps brumeux, est-ce que ça chauffe ?

## Salvatierra, quatre fois moins d'énergie.

C'est à Rennes et c'est hélas exceptionnel: une coopérative s'inscrivant dans le cadre du programme européen Cepheus s'apprête à livrer 43 appartements où la consommation d'énergie sera divisée par quatre. Par quel miracle ? En jouant sur à peu près tous les tableaux: recyclage de l'air chaud, panneaux solaires, doubles vitrages, mais aussi utilisation de matériaux on ne peut plus traditionnels. La bauge, par exemple a été remise au goût du jour: il s'agit d'un mortier de terre et de paille. Autres trouvailles: la laine de chanvre remplace la laine de verre; les enduits sont en terre, etc... Un autre immeuble est mis en chantier à une vingtaine de kilomètres de Rennes.

Extrait de "POLITIS"

Bébert: Oui, mais pas s'il pleut, alors on allume le poêle.

Anna: J'insiste sur l'importance du solaire passif: avec la véranda même s'il n'y a qu'une heure de soleil, c'est tout de suite chaud et on en profite dans l'instant.

Bébert: Je voudrais parler de la période assez longue des demi-saisons. Une maison bio-climatique bien conçue a de l'inertie thermique, ( masse lourde à l'intérieur de la maison qui fait réserve de chaleur ), c'est cette inertie qui donne le confort à la mi-saison, car la maison n'a pas le temps de se refroidir. S'il y a 2 à 3 jours de soleil, on a 2 à 3 jours plus tard le retour de chaleur grâce à l'inertie. Pratiquement ce qui donne des journées de mi-saisons où le temps est nuageux et où on n'allume pas le poêle; on a capitalisé la chaleur, c'est ça le confort !

Avec le solaire il est très important d'avoir une isolation thermique performante. Si c'est le cas, en Lozère le solaire peut faire économiser l'énergie de 50% du chauffage et de 50% de l'eau chaude, ce qui explique l'amortissement du surcoût en 7 ans.

**Roland: Y a-t-il un problème de surchauffe l'été ?**

Bébert: L'été on coupe la partie chauffage de l'installation et toute la circulation des panneaux se fait dans le ballon d'eau chaude (qui est gros: 700 L), on a beaucoup d'eau chaude l'été. Si jamais le ballon monte trop en température, il y a une boucle de décharge qui a été faite dans la terre, que l'on chauffe alors (c'est une sécurité).

Cela pourrait être une piscine que l'on chaufferait alors.

Anna: Ah ! en plein hiver, sous la neige prendre son petit déjeuner dans la véranda en

Anna: Ah ! en plein hiver, sous la neige prendre son petit déjeuner dans la véranda en pyjama, en regardant tomber les flocons! C'est fabuleux!! (NDLR : Je n'ai pas vérifié!).

Bébert: La coutume veut que les gens qui vivent dans une maison solaire, reçoivent ceux qui veulent en faire autant. Or il se trouve que depuis qu'on habite dans notre maison, nous n'avons reçu personne qui était sur un projet concret de solaire!

La Lozère est en retard sur les Alpes où il y a quelque centaines d'installations solaire. Nous regrettons vraiment ici ce manque d'intérêt pour le solaire. À croire qu'en Lozère les gens oublient de penser aussi avec leur porte-feuille ! (NDLR : voila un "Scoop !").

*Roland: Ta réflexion rejoint ce que je pense: dans le domaine de la construction neuve en Lozère, il y a une pauvreté de la recherche et de l'imagination. L'uniformité des formes, des matériaux et des techniques conduit très souvent à l'ennui, entre-autre .*

*Combien de fois traversons-nous ces entrées de village où toutes les maisons se ressemblent, clonées d'un cube de béton !*

Voilà ! Je sors de la maison d'Anna et Bébert à Fraissinet de Lozère, une maison belle, chaleureuse, bien conçue, solaire, bio-climatique, construite avec le coeur et l'esprit, en un mot : " Une maison saine !", ça existe : je l'ai vue ! ■

**Roland Mousquès**

(1) ADEME Languedoc-Roussillon: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, 205 rue de l'Acropole - 34000 Montpellier.

(2) GEFOSAT (bureau d'étude des projets solaires): Domaine de Grammont, avenue Albert Einstein

# Regain de souffle

Cette année nous avons proposé un stage d'aquarelle à Regain parce que nous étions quelques unes à être attirées par cette technique. Nous avons demandé à Alix, artiste peintre qui, entre autres, intervient à l'école du Collet en arts plastiques. On peut voir les réalisations des enfants exposées tout autour des classes, sur les grands murs. Visiblement ils ont été guidés de main de "maître"...!

Dans notre groupe de 7

l'aquarelle est une technique, que le dessin et l'esquisse font partie intégrante de la peinture à l'aquarelle; les croquis permettent de rechercher la composition, l'utilisation d'un espace. Lorsque plusieurs couleurs se superposent, la transparence de l'aquarelle dévoile le subtil mélange des couleurs.

Dans notre progression, reproduction de natures mortes, travail sur l'eau et le ciel, ce qui est intéressant c'est la manière propre à chacune



## La peinture (à l'eau), la cuisine (à l'huile [d'olive]), la balade (pas [toujours] à l'eau).

femmes, certaines ont déjà fait un peu de peinture, mais pour la plupart c'est la première fois et pour Marinette, la première fois qu'elle a un pinceau entre les mains. Ce qui nous a motivées, c'est l'envie de traduire l'émotion que l'on ressent dans les merveilleux paysages d'ici (vues des crêtes, les montagnes qui se fondent dans des camaïeux de bleu, les lumières des levers de soleil après la pluie, les tonalités d'automne ou de printemps et toutes les émotions secrètes, fugaces ou profondes, qui nous relie à la beauté). C'est aussi l'occasion de se retrouver dans un moment de détente, de calme où chacune est à la fois concentrée sur ce qu'elle fait et attentive à ce que fait l'autre dans une ambiance légère et sans prétention.

Et puis, la guide est là! Elle nous suit dans nos démarches avec le ton juste qui note les imperfections et qui encourage quand le trait et la couleur sont en harmonie!

Elle nous rappelle que l'aquarelle est une technique,

d'explorer, d'utiliser la couleur, par touches ou en faisant fuser avec beaucoup d'eau. Quand on a le temps on reprend le crayon et les pinceaux pour peindre ce que l'on voit là à notre porte.

Nos productions sont probablement les futurs chefs d'œuvre des grands maîtres du XXI ème siècle, c'est pourquoi nous ne pouvons pas nous permettre d'en offrir des photos au Vent des Bancelles. Ne nous en veuillez pas...!

C'est tout aussi artistique de participer aux stages de cuisine avec Laurence et d'apprendre à faire les fonds de sauce dans une petite marmite avec une pointe d'ail, la larme de pastis ajoutée pour lui donner une saveur bien du midi. Erwin (comme les autres) est admiratif du dynamisme de Laurence qui, à 73 ans, a toujours tant de plaisir à cuisiner et à nous donner les secrets de la cuisine italienne. Éclats de rire mais aussi du sérieux parce que tout doit être parfait.

Laurence raconte qu'autrefois il y avait un "piano"... à charbon et on y laissait des grosses marmites avec des fonds bruns et des fonds blancs. Quand ça bouillait ça faisait une musique qui ressemblait aux castagnettes...

Amoureusement, nous versions une louche de ces fonds selon les mets préparés!

Nous avons fait quelques randonnées sur St Frézal et St Andéol. Je vous livre quelques impressions de Catherine Aufour...: "...C'est le plaisir de découvrir des endroits où je n'ai jamais l'occasion d'aller, les petits sentiers qui relient les hameaux, les magnifiques murs en calade près des ruisseaux, les terrasses et châtaigneraies nouvellement entretenues, et aussi la rencontre à l'improviste des gens qui nous invitent à boire un coup sur leur terrasse, ou un thé à la menthe pour nous réchauffer...!"

A Leyris: "la rencontre à l'improviste des gens qui nous invitent à boire un coup sur leur terrasse"...

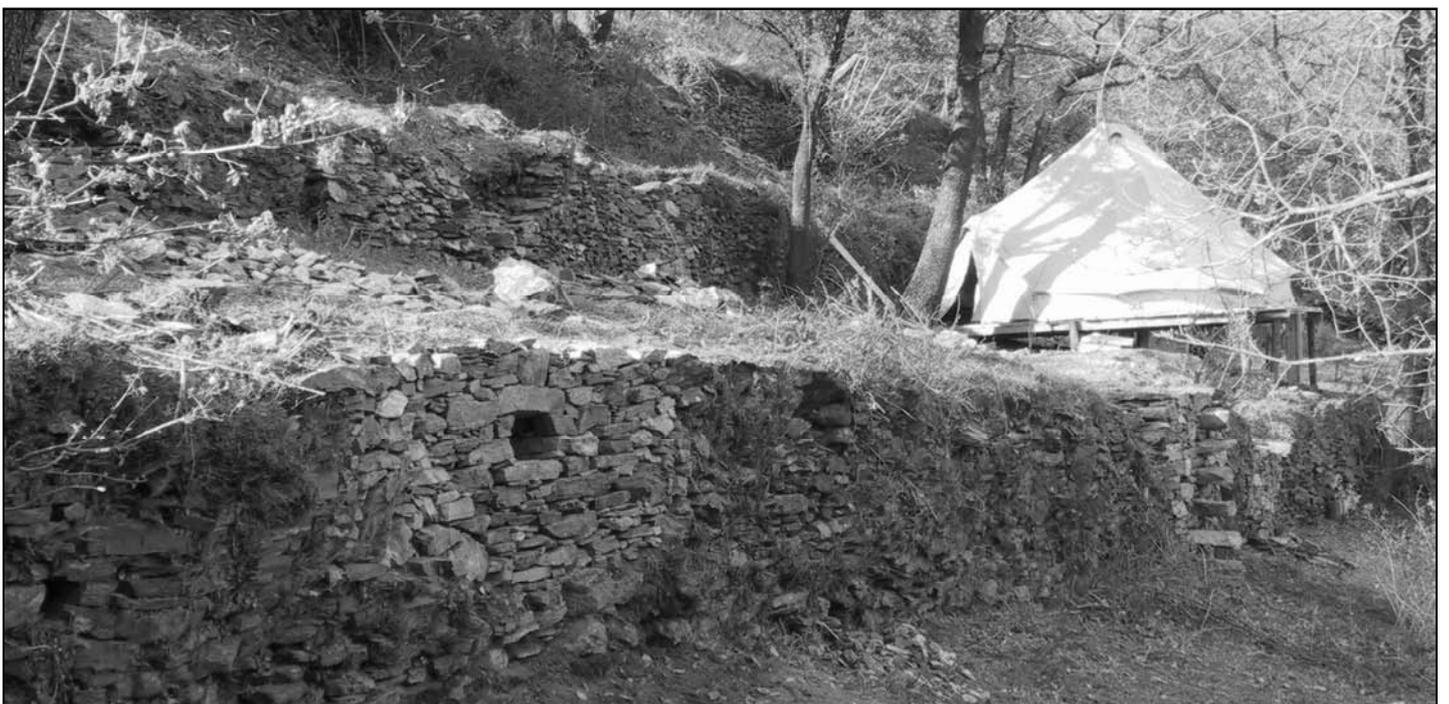
Julie HUGON

# souffle solidaire .....

*Vous avez tous entendu parler des “journées chinoises” ... Un des participants nous les raconte, de manière... débridée ! (texte et musique en V.O.).*



## Quelques Chinois\* ...





**passent par là !**



# souffle solidaire .....



\* Un Chinois, dans les Cévennes, est quelqu'un qui participe aux journées chinoises; il semblerait que l'expression vienne du fait que les chinois sont nombreux.

Ou bien alors peut-être que c'est parce qu'on peut dire: "un jour chez toi, un jour chinois" !?!

Un GRAND MERCI à



Un GRAND MERCI à Christophe, Micaël, Muriel, Stéphane, Nathalie, Jérémi, Eric, Rémi, Cassandre, Jean-Aimé, Jean-Claude, Olivier, Angelle, Sandrine, Armand, Léa, Nicole, Daniel, Jean-Luc, Lionel, Thomas, Céline, Thomas, Flavie, Anaïs, Pascal, Djamilia, à tous ceux que j'oublie, à tous ceux qui n'étaient pas là, à tous les chinois en général, à la tourmente de ce jour là et au four à pain. ■

Thomas BRASSEUR





## LE GARDEUR DE TROUPEAUX

### VII

De mon village je vois de la terre tout ce qu'on peut voir  
de l'Univers...

C'est pour cela que mon village est aussi grand qu'un  
autre

pays quelconque,  
parce que je suis de la dimension de ce que je vois  
et non de la dimension de ma propre taille...

Dans les villes la vie est plus petite  
qu'ici dans ma maison à la crête de cette colline.  
Dans les villes les immeubles verrouillent la vue,  
cachent l'horizon, repoussent nos regards bien loin de  
tout

le ciel,  
nous rapetissent parce qu'ils nous ôtent ce que nos yeux  
peuvent nous donner.  
et nous appauvrissent parce que notre unique richesse est  
de voir.

### IX

Je suis un gardeur de troupeaux.  
Le troupeau ce sont mes pensées  
et mes pensées sont toutes des sensations.  
Je pense avec les yeux et avec les oreilles  
et avec les mains et avec les pieds  
et avec le nez et avec la bouche.

Penser une fleur c'est la voir et la respirer  
et manger un fruit c'est en savoir le sens.

C'est pourquoi lorsque par un jour de chaleur  
je me sens triste d'en jouir à ce point,  
et couche de tout mon long dans l'herbe,  
et ferme mes yeux brûlants,  
je sens tout mon corps couché dans la réalité,  
je sais la vérité et je suis heureux.



**Au hasard de la vie (mais le hasard existe-t-il vraiment ?), j'entre dans une librairie et je sais tout de suite que je trouverai ce que je n'ai jamais cherché. Ce lieu à ce jour (mais demain j'en découvrirai un autre) se trouve à Uzès, Place aux Herbes et se dénomme "le Parefeuille". J'y reste quelques heures, je regarde, je touche, je feuillette, je lis un peu, je m'imprègne; si j'arrive à en sortir j'ai le cœur léger et l'âme heureuse car j'ai trouvé ce que j'attendais depuis toujours, le livre qui va tout changer... jusqu'à la prochaine fois. Le grand auteur que j'ai envie de faire connaître est portugais: Fernando Pessoa, dit Alberto Caeiro, Alvaro de Campos, Bernado Soarès, Ricardo Reis et bien d'autres...**

FERNANDO PESSOA

Le Gardeur  
de troupeaux

et les autres poèmes  
d'Alberto Caeiro avec

Poésies d'Alvaro de Campos

Préface et traduction d'Armand Guibert



nyf

Poésie / Gallimard

Né à Lisbonne en 1888, élève brillant, sa vie fut simple, sans appareil, sans frasque, secrétaire modeste, vivant avec sa mère, "détestant l'action" (voir le "livre de l'intranquilité") écrivant beaucoup (plusieurs malles de manuscrits furent retrouvées car de son vivant pratiquement rien ne fut publié).

Il meurt jeune en 1935 à Lisbonne, ville qu'il n'a pas quitté.

Voici quelques extraits de son œuvre "Le Gardeur de troupeaux", Poésie Gallimard - Format poche.

Autre ouvrage: "Le Livre de l'intranquilité" à la Bibliothèque de Mende ou au Bibliobus. ■

Catherine HÉLING

XVIII

Que ne suis-je la poussière du chemin,  
les pauvres me foulant sous leurs pieds...

Que ne suis-je les fleuves qui coulent,  
avec les lavandières sur ma berge...

Que ne suis-je les saules au bord du fleuve,  
n'ayant que le ciel sur ma tête et l'eau à mes pieds...

Que ne suis-je l'âne du meunier,  
lequel me battrait tout en ayant pour moi de l'affection.

Plutôt cela plutôt qu'être celui qui traverse l'existence  
en regardant derrière soi et la peine au coeur...

XLVIII

De la plus haute fenêtre de ma maison  
avec un mouchoir blanc je dis adieu  
à mes vers qui partent vers l'humanité.

Et je ne suis ni joyeux ni triste.  
Tel est le destin des vers.  
Je les ai écrits et je dois les montrer à tous  
parce que je n'en puis user différemment,  
tout comme la fleur ne peut dissimuler sa couleur,  
ni le fleuve dissimuler qu'il coule,  
ni l'arbre dissimuler qu'il fructifie.

Les voilà qui déjà s'éloignent comme en diligence  
et moi malgré moi, j'éprouve de la peine  
comme une douleur dans le corps.

Qui sait qui les lira ?  
Qui sait en quelles mains ils tomberont ?

Fleur, mon destin m'a cueilli pour les yeux.  
Arbre, on m'a arraché mes fruits pour les bouches.  
Fleuve, le destin de mes eaux était de ne pas rester en moi.  
Je me soumets et je me sens presque joyeux,  
presque joyeux comme un homme qui se lasse d'être  
triste.

Allez-vous-en, de moi détachez-vous !  
L'arbre passe et se disperse dans la Nature.  
La fleur fane et sa poussière dure à jamais.  
Le fleuve coule puis il se jette dans la mer et ses eaux  
restent ses eaux à lui.

Je passe et je demeure, comme l'Univers.

## Action

### Nouvelles de "Réseau Solidarité"

Les lettres écrites à la demande de "Réseau Solidarité" dont les actions ont été présentées à plusieurs reprises dans le VDB font mouche... 7 fois sur 10... Même si les réactions ne sont pas toujours immédiates ou visibles, c'est dans la durée que se mesure l'efficacité de l'action. Certes, il n'est pas facile de faire bouger "Mc Do" par exemple, et les remises en cause dont la multinationale a fait n'ont entamé ni son succès, ni son développement. Mais elles l'ont amenée à infléchir sa politique de communication. La lutte des associations de Hong-Kong n'a pas été vaine. Des réunions se sont discrètement tenues en Chine. Mc Do est acculée à justifier ses décisions, elle se sent observée... Réseau Solidarité s'emploie à maintenir la pression. le cas de "Nike" est plus significatif: la multinationale s'est sentie obligée de mettre en place un contrôle des usines qui travaillent pour son compte et elle a relevé l'âge minimum d'embauche des travailleurs. Réseau Solidarité est un maillon d'une chaîne de solidarité ancrée dans la lutte des femmes et des hommes qui se battent contre la violation de leurs droits économiques et sociaux. C'est toujours à leur demande que l'association intervient. Sur le terrain, c'est à ces partenaires qu'il revient de juger de l'efficacité de la méthode de mobilisation. Les messages qu'ils font parvenir encouragent les appels.

Quelques chiffres:

- Réseau Solidarité compte aujourd'hui 6650 membres.
- Chaque appel est diffusé au

moins à 2500 personnes.

- 1000 personnes ont demandé à recevoir tous les appels (15 par an au lieu de 4 ou 5).

- 650 personnes reçoivent les appels par courrier électronique.

- En 2000 le budget total était de 650.000 F assuré à 92% par les adhérents et les ventes.

- L'équipe permanente est composée de 2 salariés.

- L'équipe exécutive, qui décide le lancement de appels est composée de 8 personnes.

- Une dizaine de bénévoles s'activent pour assurer les mises sous plis et les envois.

Plusieurs outils sont à votre disposition pour faire connaître l'association:

- Des signets à diffuser.
- Des tracts et des dépliants.
- Une exposition de huit panneaux.

A commander à "Réseau Solidarité", 10 quai Richemont - 35000 Rennes.

G. G.

## Livre

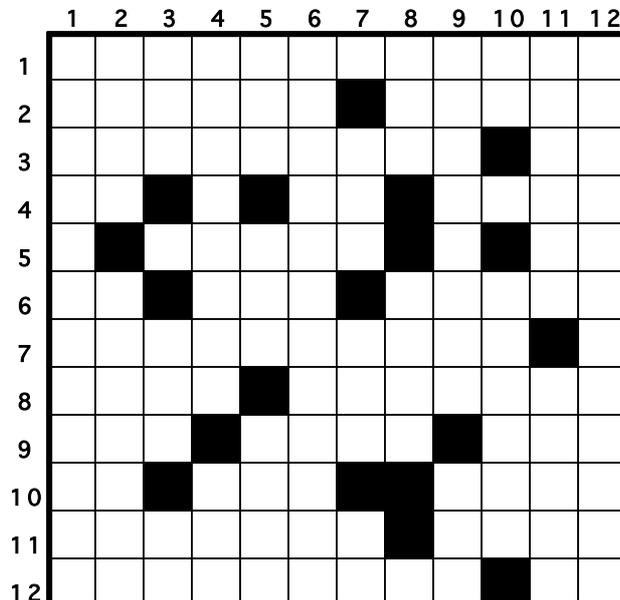
### Dictionnaire des noms de lieux des Cévennes.

M. Paul Fabre, professeur à l'université Paul Valéry de Montpellier

Il est spécialiste de grammaire et s'est intéressé à la toponymie en publiant un ouvrage sur les noms de lieux en Cévennes. On y trouve les origines de "Saint Andéol", "Saint Frézal", "Saint Maurice", "le Cros", "le Viala", "les Bastides"... et de bien d'autres lieux dits.

Bref, un petit ouvrage qui, pour 59 F (Éditions Bonneton), peut satisfaire la curiosité de nombreux d'entre nous.

## Mots Croisés



Jeu proposé par Hervé Goldfarb

### Horizontalement

1. "Candide" en aurait embauché un si ses actes avaient suivi ses dernières paroles.
2. Parfois, clarifier - Tomba.
3. Se dit d'une divinité protectrice - Fierté à Marseille.
4. Spécialiste- Le Strontium - C'est pire dans le désordre.
5. Se dit d'une maison bordélique - Conifère.
6. Enlever phonétique - Monnaie de l'Est - Soutenai.
7. Récolte.
8. Grabats - Changea.
9. Ré - Choc chamboulé - Organisme international.
10. Possessif - Unité de mesure - Obtempéré.
11. Mises au même niveau (abr.) - Ornementation.
12. Fit des ravages, au Nord comme au Sud - Adverbe.

### Verticalement

1. Disparates.
2. Classe les morceaux par numéro - Passage de la tuile sur le drap.
3. Accouplement - Quart d'an - Actinium.
4. Maillage - Bière anglaise.
5. Attaché dans le désordre - Dans l'arène sens dessus dessous - Champs.
6. La joubarbe ou l'ombilic en font partie.
7. Colère - Choisi - Condition.
8. A gauche de la gauche - Diminue drastiquement ce qui vient après.
9. Cause moins de dégâts que son homonyme - Legs, en désordre.
10. Floué - Parfois caché.
11. Célèbre œuvre de More - Dans la famille.
12. Division.

# tempête de délibérations

Saint Andéol de  
Clerquemort  
Conseil municipal  
du 14 Avril 2001

**Présents:** Daniel Mathieu maire / Chapelle Gisèle/ Girod Jeanne/ Denis Pit/ Dautry J C/ Roux Josette/ Pellecuer Hervé/ Brasseur Thomas/ Clarisse Stéphane.

Mme Roux a été nommée secrétaire de séance.

**Préambule:** Mme Coudert, secrétaire de mairie, explique que dans le contexte actuel et compte tenu des 8h/sem qui lui sont allouées, elle se consacrera essentiellement aux aspects administratifs de la commune (Etat civil, courrier, mandements, titres, OM, listes électorales, permanences, demandes diverses: passeports, cartes grises...). Elle suggère que soit organisées des réunions de travail permettant une meilleure circulation de l'information et une redéfinition des attributions de chacun.

Délégations: Le maire souhaite déléguer des missions spécifiques aux 2 adjoints:

\* Mme Girod s'occupera du suivi financier et comptable des dossiers

\* M. Pit sera chargé du suivi technique

Le conseil après débat adopte la proposition et il est décidé de maintenir l'indemnité des 2 adjoints sur la base du mandat précédent, soit 40% de l'indemnité du maire. L'indemnité du maire reste inchangée 12% IB 1015 IM820.

A la question de Mme Roux, il apparait que rien ne s'oppose légalement à une répartition ultérieure différente des délégations; il s'agit avant tout d'un travail d'équipe.

**Examen du Compte Administratif 2000**, conforme au Compte de Gestion du Trésor Public

\* Solde d'exécution 2000: Investissement 526880.73 / Fonctionnement 310744.84  
Total: 837625.57

\* Résultat à la clôture de l'exercice 1999: Investissement -529689.65 / Fonctionnement 655236.68  
Part affectée à l'investissement 529689.65.

\* Résultat de clôture fin 2000 : Investissement -2808.92 / Fonctionnement 436291.87  
TOTAL : 433482.95.

Les investissements concernent surtout la voirie et le logement du Cros.

\* Résultat global des Ordures Ménagères : excédent 348.00.

\* CCAS: report à nouveau créditeur 3535.17.

Comme l'exige la loi, le maire quitte la pièce pendant le vote. CA voté à l'unanimité.

**Budget prévisionnel 2001**

Recettes de fonctionnement

\* Excédent Antérieur reporté 433483.00.

\* Impôts et Taxes: 104338.00.

\* subventions et dotations: 376159.00.

\* Loyers: 49000  
TOTAL: 962980.00 .

Dépenses de fonctionnement  
\* Charges à caractère général : 112000.

\* Charges de personnel : 84900.

\* Virement section investissement: 572124.

\* Indemnités élus: 64000.

\* Autres Charges de gestion courante 61000

\* Charges Financières (montant annuel des intérêts d'emprunts contractés depuis 1981) 60204

\* amortissements 8752  
TOTAL: 962980.00

**R e c e t t e s**  
d'investissement

\* Virement section de fonctionnement 572124

\* dotations et fonds divers :22809

\* Subventions d'investissement :744000

\* Emprunts 200000

\* Amortissements 8752  
TOTAL: 1547685

**D é p e n s e s**  
d'investissement

\* Déficit antérieur reporté 2809

\* Emprunts et Dettes 123164

\* Immobilisations Incorporelles 41000

\* Immobilisations Corporelles 100000

\* Immobilisations en cours dont voirie

\* adductions d'eau, logement CROS 1280612

\* Autres immobilisations 100

TOTAL: 1547685

Dans les recettes sont incluses les subventions des éventuels projets sur l'eau

**BUDGET VOTE A L'UNANIMITE**  
(consultable en mairie)

## Questions diverses

\* des délibérations sont prises: demande de ramassage scolaire sur les Abris, constitution des différentes commissions (listes consultables en mairie)

\* Permanences en mairie: mardi 14h/18h (secrétariat, urgences); mercredi 14h/18h (secrétariat, maire) jeudi 9h/12h (permanence du maire), samedi 15h/17h permanence et accueil par les conseillers

\* un mur municipal de Poussiels menace de s'effondrer sur un passage fréquenté.

Une décision sera prise rapidement

\* Projet d'adduction d'eau: un "relai" est indispensable entre les membres de la commission et le conseil. Cette fonction est attribuée à Hervé Pellecuer.

\* Projet de L'Espinas. Une discussion s'engage entre les membres du conseil sur le mode de fonctionnement entre mairie et membres de l'association l'Espinas comprenant des habitants de plusieurs communes. Cette discussion rejoint une question du public Mme Eliane Petit qui demande une réunion publique sur l'Espinas).

Aucune décision n'ayant été prise, ce sujet sera remis à l'ordre du jour.

La séance est levée à 19h.

Prochain conseil le 26 mai à 17h30.

# tempête de délibérations

Saint Frézal de  
Ventalon  
Conseil municipal  
du 17 Mars 2001

Tous les membres du Conseil municipal nouvellement élu sont présents:

- Mmes BRUGUÈS Maryse, COLOMBAT Sandrine, GOURDON Valérie, LEVEL Anne, SALMERON Fabienne et VIDAL Laurence.

- MM. HUGON Jacques, JALAT Frédéric, LIEBER Jean-Claude, MAURIN Thierry et PASSEBOIS Etienne.

## ■ Élection du Maire.

Après avoir placé les conseillers, M. PASSEBOIS, Maire sortant, donne la parole à Mme Laurence VIDAL, doyenne du Conseil, afin qu'elle procède à l'élection du Maire.

M. PASSEBOIS est seul candidat à cette fonction.

A l'issue du vote, M. Etienne PASSEBOIS est réélu Maire de Saint Frézal de Ventalon (pour: 10 voix, blanc : 1).

M. le Maire tient à remercier différentes personnes:

- Un vibrant hommage est rendu à M. Fortuné CHABROL, ancien Maire de Saint Frézal et "instigateur du renouveau de St Frézal". Il rappelle que c'est M. CHABROL qui lorsqu'il était Maire a lancé les différents programmes d'adductions d'eau et d'amélioration

d'eau et d'amélioration du réseau routier et qui, plus récemment a permis, par son soutien efficace, que le projet de "ferme relais" du Salson se réalise.

Autres remerciements:  
- Aux anciennes équipes municipales.  
- Aux employés de la commune.

- Aux électeurs qui se sont déplacés à 91% pour participer à ce scrutin.

- Aux collègues de sa liste.

De nombreux projets vont pouvoir être mis en chantier:

- AEP: projet imposé et nécessaire de mise aux normes des captages (Coût environ 2.000.000F).

- L'agrandissement de la mairie.

- La restauration de la ruine derrière la salle communale.

- Le cadastrage des chemins.

- La coopération avec les communes voisines, déjà amorcée avec le journal "Le Vent des Bancelles" (remerciements à l'équipe).

- La remise en valeur du CFD.

- La réhabilitation de la piscine de la Tour du Viala en relation avec le SIVOM des Sources du Tarn et l'Association de Développement du Canton du Pont de Montvert.

Pour tous ces projets, il faudra bien sûr trouver des financements, nos moyens étant très limités actuellement et nos possibilités de

venant de passer de 80% à 60%.

Enfin, M. le Maire fait une promesse: celle de ne pas briguer un sixième mandat !

## ■ Élection des Adjoints.

Le choix de 3 adjoints est adopté à l'unanimité.

### ● Premier adjoint

Un seul candidat: Jean-Claude LIEBER, élu à l'issue du vote : 11 voix.

### ● Deuxième adjoint

Un seul candidat: Jacques HUGON, élu à l'issue du vote : 11 voix.

### ● Troisième adjoint

Une seule candidate: Maryse BRUGUÈS, élue à l'issue du vote : 11 voix.

## ■ Conseil Municipal

Après que chacun, Maire, Adjoints et conseillers ait pris la place qui lui revient, M. le Maire ouvre la séance du premier Conseil Municipal de cette mandature.

M. Jean-Claude LIEBER est désigné comme secrétaire de séance.

Une enveloppe contenant la liste des commissions et des missions est remise à chaque conseiller.

### ● Organisation du travail:

1/ Secrétariat de séance:

Le Conseil à l'unanimité désigne M. Alain VENTURA pour remplir les fonctions de secrétaire de séance extérieur au conseil municipal, le compte

remplir les fonctions de secrétaire de séance extérieur au conseil municipal, le compte rendu restant, à tour de rôle, sous la responsabilité d'un conseiller.

### 2/ Bureaux:

Les bureaux regroupent Maire et adjoints, mais les conseillers qui le souhaitent peuvent y participer. Ils auront lieu le premier lundi de chaque mois en mairie à 18 heures. En cas de modification de date, l'ensemble du conseil en sera averti. Première modification: le prochain bureau tombant pendant les vacances scolaire, sa date en est avancée au lundi 26 mars à 18 heures.

Accord de l'ensemble du Conseil sur ces dispositions.

### 3/ Conseils municipaux:

Ils se dérouleront le vendredi à 20 h 30.

Un premier Conseil doit se réunir avant le 15 Avril pour voter le budget primitif. La date exacte n'en est pas encore fixée.

### ● Orientations budget primitif.

Éléments dont il faudra tenir compte:

- Établissement des différents tarifs en équivalent euros.

- Coût du passage aux 35 heures des employés.

- Finition de l'Ayrolle: aire de jeux + règlement de l'architecte. (Coût total: environ 150.000F).

- Achat terrains SOUSTELLE (parking maison communale) et SERRES (cour école). M.

Passebois tient à remercier M. SERRES d'avoir accepté, pendant de nombreuses années, qu'une partie de la cour de récréation occupe son terrain en échange d'un fauchage annuel du pourtour immédiat de l'école. (Coût total: environ 60.000F).

- Achat d'un terrain pour le renforcement des AEP.

- Enduits intérieurs Temple. (Coût environ 50.000F).

- Routes:

Rambarde à l'embranchement de la route de Vimbouches au dessus de la Gare.

Effondrement de la voie à Leyris Haut .

(Coût total: environ 200.000F à 250.000F)

Par ailleurs, M. LIEBER signale un passage dangereux dans la montée de Vimbouches et dont l'aménagement serait nécessaire.

- Règlement des problèmes liés aux voies communales non cadastrées.

- Équipement du secrétariat de Mairie: un ordinateur (Coût environ 10.000F à 12.000F).

Frédéric JALAT et Jacques HUGON sont chargés de cette acquisition en relation avec le secrétariat.

- Équipements des services techniques communaux à budgétiser.

- AEP: projet imposé et nécessaire de mise aux normes des captages (Coût environ 2.000.000F).

L'ensemble du Conseil adopte ces orientations.

Valérie GOURDON rappelle également la proposition de signalisation des différents accueils. Ce programme est à monter, mais un budget peut déjà être prévu pour cette année. M. LIEBER y est favorable. Une signalisation et un aménagement du réseau pédestre, la réalisation de coins de baignades doivent également être envisagés. Tout ce programme pourrait être étudié dans le cadre d'une commission "développement touristique" ouverte au public.

Laurence VIDAL souhaite qu'un budget soit dégagé pour l'action sociale. Lors de sa dernière réunion, l'Association des Maires a décidé d'aider les personnes en difficulté pour le paiement de leur quittance d'eau et d'ordures ménagères.

M. le Maire rappelle les trois options offertes à la commune:

1/ Refus de cette proposition.

2/ 20% de l'allocation à la charge de la commune.

3/ Versement par la commune d'une somme égale à 1F par compteur d'eau, soit environ 100F pour cette année.

Il rappelle également la charge de 22.630F versée cette année par la commune à la Solidarité Départementale et retenue directement sur la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Jacques HUGON soulève à nouveau le problème des dégâts liés à la prolifération de sangliers.

#### ● Délégués:

SDEE: Jacques HUGON;  
Syndicat primaire: Laurence VIDAL et Frédéric JALAT

SIVOM Vallée Longue: Laurence VIDAL et Fabienne SALMERON

#### ● Commissions:

M. le Maire invite adjoints et conseillers à y réfléchir pour le prochain bureau, où elles seront complétées.

Fin de la séance à 10h 30.

présents:

### Conseil municipal du 13 Avril 2001

PASSEBOIS Etienne, Maire.

HUGON Jacques, deuxième adjoint.

BRUGUÈS Maryse, troisième adjoint

Mmes COLOMBAT Sandrine, GOURDON Valérie, SALMERON Fabienne, VIDAL Laurence et MM. JALAT Frédéric, MAURIN Thierry.

Absents excusés:  
LIEBER Jean-Claude, premier adjoint.

LEVEL Anne, qui donne pouvoir à Mme BRUGUÈS Maryse.

LE VENT DES BANCELS - N° 50  
Secrétaire de séance:

Jacques HUGON.

### ORDRE DU JOUR

#### ■ Commentaires sur le compte rendu de la séance du 17 Mars 2001.

L'orthographe du nom "BRUGUÈS" étant corrigée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### ■ Vote des budgets primitifs 2001.

#### ● Les quatre taxes

Le total de ces recettes est de l'ordre de 174.000F

M. le Maire rappelle que l'augmentation de notre population nous vaut de passer d'un subventionnement de 80% à celui de 60% pour nos investissements. On

comprend mal la raison de cette mesure; il paraîtrait plus logique que les subventions d'investissement augmentent au pro-rata du chiffre de la population

Le conseil, à l'unanimité décide de n'augmenter cette année que la Taxe de Foncier Bâti qui passe de 12 à 12,5, les trois autres taxes restant inchangées:

- Taxe d'Habitation = 7.  
- Taxe Foncier Non Bâti = 245 .  
- Taxe Professionnelle = 5,4 .

Une information est demandée par M. JALAT à propos de la case "diminution sans lien" sur le document fourni par la Trésorerie. M. le Maire est chargé d'obtenir des éclaircissements sur cette question.

●●●

# tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Fréal de  
Ventalon  
Conseil municipal  
du 13 Avril 2001  
(suite)



## ● Budget principal

M. le Maire fait remarquer que les documents fournis aux conseillers ne devraient pas comporter de chiffres dans la colonne "votes". Il semblerait que cette erreur provienne du programme informatique.

Fonctionnement équilibré à hauteur de 1.219.879 F.

Pour répondre à certains reproches entendus ça et là quant à nos dépenses de fonctionnement, Jacques HUGON tient à rappeler que "les communes qui dépensent peu en fonctionnement sont des communes qui agonisent". Il dénonce également le fait que les dépenses de fonctionnement limitent les dépenses d'investissement qui devraient être proportionnelles au dynamisme du développement de la commune (démographie...).

Dépenses à noter:  
- Subventions: total 7.050F.

Vu les nombreuses demandes émanant d'associations, il est décidé de privilégier les associations locales: SIVU de mise en valeur du CFD = 150 F (1 F par habitant), CINECO = 1.000 F, Syndicat d'Initiative du Pont de Montvert = 500 F, Syndicat d'Initiative du

Collet de Dèze = 500 F, Sapeurs Pompiers = 500F, Association des Parents d'Elèves de l'école des Abrits = 1.500F, Association des Amis de l'Ecole Publique (pour l'exposition) = 2.000 F, ATTAC = 200F, ANACRA = 400F, Association "Cœur des Cévennes" = 300 F.

Valérie GOURDON nous décrit brièvement cette dernière association: créée en octobre 2000 elle a pour but la promotion du tourisme local. Son objectif est de devenir, à terme, un Office du Tourisme en relation avec les différents Syndicats d'Initiative du secteur. Une réunion des délégués au tourisme des vallées cévenoles aura lieu la semaine prochaine. Y sont conviés Sandrine COLOMBAT et Frédéric JALAT. Une promotion de chaque village se fera par le biais d'un site internet et une contribution financière sera nécessaire. Pour l'heure, il s'agit plus d'une demande de soutien.

Recettes à noter:

-Services liés à l'utilisation de la camionnette communale.

T r a n s p o r t  
d'encombrants : 1 voyage annuel gratuit, les autres facturés 150 F.

Transports à des fins personnelles: 130 F par heure (120 F en 2000).

- Impayés:

M. le Maire informe le

Conseil de ce problème qui représente une somme importante. Les moyens adaptés seront mis en œuvre pour recouvrer ces dettes.

Investissement équilibré à hauteur de 1.021.087 F.

A noter au programme routier 2001: Reprofilage de la route du Bois de Pantel, effondrement à Leyris, pont du Grenier, rambarde à l'embranchement de la route de Vimbouches. Travaux dans le cadre du SDEE subventionnés à 50%.

Le budget principal est adopté et signé à l'unanimité.

## ● Budget ordures ménagères

Section exploitation équilibrée à hauteur de 60.408 F

Le tarif de la redevance pour les OM 2001 avait été fixé par le conseil précédent la délibération devant être prise avant le 1er janvier de l'année concernée: 330 F par logement habitable.

L'organisation du service des ordures ménagères se fait en collaboration avec le SIVOM de la Vallée Longue, dont nous sommes commune associée. Une réunion de ce Syndicat auquel seront présents Frédéric JALAT et Laurence VIDAL aura lieu mardi prochain. Des changements dans cette organisation sont à prévoir, les ordures étant jusqu'ici emportée vers le Gard et devant, dans un proche avenir être acheminées vers Mende. Un tri sélectif est par

ailleurs prévu. Il en résultera un coût plus important de ce service.

Le budget O.M. est adopté et voté à l'unanimité

## ● Budget AEP

Section exploitation équilibrée à hauteur de 164.735 F

Comme pour les O.M., les tarifs 2001 ont été fixés par le conseil précédent et ce, pour les mêmes raisons. Le tarif devait être supérieur à 10F par M3 (eau + assainissement) si nous voulions bénéficier du taux maximum de subventionnement. Les tarifs 2001 sont les suivants: Abonnement annuel = 670 F HT; consommation de 0 à 120 M3 = 0,70 F HT/M3; consommation au delà de 120 M3 = 2,80 F HT/M3; taxe d'assainissement = 2,70 F HT/M3.

Section investissement équilibrée à hauteur de 1.105.764 F.

A noter: 1.000.000 F affectés aux mises aux normes des captages et aux travaux AEP.

Le budget AEP est adopté et signé à l'unanimité.

M. le Maire informe le conseil que depuis cette année l'association des Maires de Lozère propose la prise en charge à 80% des redevances O.M. et AEP. pour les personnes en grande difficulté. Ce sont le Conseil Général et les communes qui financeront. Pour notre commune, grâce au biais d'une assurance, le coût sera de 1 F par compteur

soit environ 100 F pour l'année 2001.

### ● Budget Caisse des Écoles

Fonctionnement équilibré à hauteur de 186.330 F.

Une subvention communale de 152.336 F est nécessaire pour équilibrer ce budget.

Par ailleurs la commune accorde à l'école un budget de 12.000 F (500 F par enfant) pour les fournitures scolaires.

Investissement 9.430 F.

Le budget Caisse des Écoles est adopté et signé à l'unanimité.

M. le Maire évoque le problème lié à la directive de l'académie de Montpellier, imposant que chaque enfant ait un siège lors des déplacements en car pour le regroupement (alors que jusqu'ici il était toléré de mettre 3 enfants par banquette de 2 places). Le respect de cette nouvelle mesure nécessite un car plus grand pour ce transport, qui ne peut descendre jusqu'à l'école et oblige ainsi les enfants à monter à l'Ayrolle même les jours d'intempéries. Le coût de ce transport s'en trouve par ailleurs augmenté.

### ■ Les Commissions.

### ● Composition:

Délégation de signature et finances: LIEBER Jean-Claude.

- Voies et réseaux (route

Etienne (titulaire),  
HUGON Jacques  
(suppléant).

- Bâtiments communaux  
- Habitat - POS:  
BRUGUÈS Maryse  
(titulaire), COLOMBAT  
Sandrine (membre),  
LIEBER Jean-Claude  
(membre).

- École: HUGON  
Jacques (titulaire).

- SIVOM Sources du  
Tarn; PASSEBOIS  
Etienne (titulaire),  
HUGON Jacques  
(titulaire).

- SIVOM Vallée  
Longue: VIDAL Laurence  
(titulaire), JALAT  
Frédéric (titulaire).

- Syndicat d'Électrifi-  
cation des Cévennes:  
VIDAL Laurence  
(titulaire), SALMERON  
Fabienne (titulaire).

- Syndicat du personnel  
St Privat - St Fréal - St  
Hilaire: PASSEBOIS  
Etienne (titulaire),  
HUGON Jacques  
(titulaire).

- ASA de DFCI Pont de  
Montvert: PASSEBOIS  
Etienne (titulaire), VIDAL  
Laurence (titulaire),  
COLOMBAT Sandrine  
(suppléante).

- Relation avec  
a s s o c i a t i o n s :  
GOURDON Valérie,  
COLOMBAT Sandrine.

- Révision des listes  
électorales: PASSEBOIS  
Etienne (titulaire),  
HUGON Jacques  
(titulaire), VIDAL Etienne  
(titulaire).

- Appel d'offre:  
PASSEBOIS Etienne  
(titulaire), LIEBER Jean-  
Claude (titulaire),  
SALMERON Fabienne  
(titulaire).

- C.C.A.S.: LEVEL  
Anne (ADMR) (titulaire),  
BRUGUÈS Maryse  
(titulaire), VIDAL

Laurence (titulaire),  
SALMERON Fabienne  
(titulaire), GUITTARD  
Carlotta, VENTURA  
Marie-Claire,  
VENTURELLI  
Véronique, SIVIGNON  
Georges.

- Développement  
touristique local:  
GOURDON Valérie,  
COLOMBAT Sandrine,  
BRUGUÈS Maryse,  
JALAT Frédéric,  
SALMERON Fabienne,  
LIEBER Jean-Claude.

- S.I.V.U.:  
PASSEBOIS Etienne  
(titulaire), LEVEL Anne  
(titulaire), VIDAL  
Laurence (membre),  
LIEBER Jean-Claude  
(membre).

- Impôts locaux  
(répartiteurs): Une liste de  
24 noms tirés au sort sur  
les listes électorales sera  
fournie aux services  
fiscaux qui se chargeront  
de désigner les titulaires.

- Environnement: Cette  
nouvelle commission  
chargée d'étudier les  
différents problèmes liés à  
ce domaine est créée.  
HUGON Jacques  
(titulaire), GOURDON  
Valérie (titulaire).

### ● Rapports:

- Achat de l'ordinateur  
pour le secrétariat de  
mairie:

Jacques HUGON et  
Frédéric JALAT étaient  
chargés de cet achat qui se  
compose d'un ordinateur  
avec Modem et logiciel  
Works, une imprimante,  
un onduleur et un  
ensemble meuble + siège.

Plusieurs fournisseurs  
ont été contactés dont  
notamment 2 à Mende qui  
s'engagent à un suivi sur  
site. L'un fournit

l'ensemble sans logiciel  
pour 11.826 F. L'autre  
fournit l'ensemble sans le  
moblier pour 10.523 F  
(les prix s'entendent  
TTC). C'est vers le second  
fournisseur que le choix  
semble se porter, le  
moblier pouvant être  
acquis séparément. Le  
Conseil donne délégation à  
MM. HUGON et JALAT  
pour effectuer cet achat.

- Syndicat d'Électrifi-  
cation des Cévennes:

Une réunion a lieu ce  
mardi 17 avril.

Mmes VIDAL et  
SALMERON sont  
chargées de poser le  
problème lié à  
l'enfouissement des lignes  
dans les hameaux, ainsi  
qu'au devenir de la ligne  
moyenne tension entre  
l'Ayrolle et le Bois de  
Pantel sur le CD 29, ligne  
dont les gaines avaient été  
enterrées par la commune  
il y a plusieurs années,  
mais dont les câbles n'ont  
jamais été placés par EDF.

- Commission bâtiments  
communaux:

Maryse BRUGUÈS et  
Sandrine COLOMBAT  
font le rapport de leurs  
observations.

L'Ayrolle:

1) Le mur de  
soutènement du bancel  
attenant aux deux maisons  
jumelles du bas et  
surplombant les fosses  
septiques et l'épandage  
menace de s'écrouler. Un  
devis estimatif avait été  
dressé l'année passée,  
évaluant le coût de ces  
travaux à environ  
250.000F. Une étude des  
différentes solutions  
envisageables sera  
rapidement effectuée.

# tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

●●●●●●●●  
**Saint Fréal de Ventalon**  
Conseil municipal  
du 13 Avril 2001  
(suite et fin !)

●●●  
2) M. Rousset de la société HLM, interrogé à ce sujet, affirme que l'engazonnement des terrains privés contigus aux habitations sera réalisé prochainement.

3) Limite de propriété des terrains attenants aux maisons basses.

Le cadastrage n'a pas été effectué dans de bonnes conditions. Les deux terrains sont en effet censés s'étendre sur la zone d'épandage, ce qui est impossible. Mme TORREL vient d'adresser au Conseil une lettre co-signée par Mme VENTURELLI pour soulever ce problème. Elle y fait différentes propositions afin de délimiter des zones privatives préservant l'intimité des habitations situées en vis à vis.

4) Des épaves sont entreposées sur la plateforme haute de l'Ayrolle. Il semblerait que ce phénomène n'est que provisoire. À suivre.

5) Aire de jeux.  
Éclairage: Le Syndicat d'Électrification a réparé les dégâts occasionnés aux projecteurs par la foudre, mais cette installation ne fonctionne toujours pas à cause d'un problème lié à l'EDF.

Utilisation: Malgré les dimensions restreintes, il serait possible de créer des installations de type "City Stade".

Par ailleurs, en ce qui concerne la gestion de cet

espace, Sandrine COLOMBAT pense qu'il serait bon que la municipalité en garde la maîtrise, du moins dans un premier temps. Pour ce faire il faudra qu'un conseiller prenne cette responsabilité ou que le Conseil donne délégation à quelqu'un d'autre.

Le Temple: Pour ce qui est de ces travaux, une entrevue avec les responsables du PNC aura lieu prochainement.

- Commission tourisme local:

Valérie GOURDON nous fait part des démarches déjà effectuées en vue de créer un marché de produits locaux à l'Ayrolle.

Ce projet qui a l'aval de la municipalité demande une certaine préparation.

1) Des courriers ont été adressés aux communes limitrophes afin d'estimer le nombre de producteurs intéressés.

2) Une banderole ou un panneau d'information serait nécessaires. Reste à trouver un emplacement judicieux et éventuellement un sponsor.

3) Une animation pourrait être mise en place lors de cette manifestation. Une recherche est entreprise auprès des groupes musicaux locaux et une demande a été faite à "Regain" pour la tenue d'une buvette. Les bâtiments de l'aire de jeux (buvette et barbecue) pourraient être éventuellement utilisés.

4) La municipalité met

gratuitement le terrain à disposition.

5) Une information sur cette manifestation sera publiée dans le "Vent des Bancelles".

## ■ Autorisation au Maire.

Pour permettre une gestion rapide des problèmes, les deux opérations ci-dessous imposant une délibération, deux autorisations sont données par le Conseil au Maire, qui tiendra informés les conseillers s'il y a recours.

- Autorisation d'utiliser la "ligne de crédit", équivalent du découvert chez un particulier, et ce afin d'éviter des pénalités élevées notamment pour le paiement des charges sociales.

- Autorisation de commettre un avocat pour toute action en justice.

## ■ Questions diverses.

● Le Conseil municipal de Saint Andéol convie celui de Saint Fréal à un apéritif le samedi 14 Avril à 18h30 au Temple de Lézinier.

Valérie GOURDON et Laurence VIDAL sont chargées d'y représenter la commune.

● Une randonnée cyclotouriste organisée par l'amicale cycliste Grand'Combiennne aura lieu le samedi 9 juin. Elle passera à Loubreyrou, Pénens et au Plan de la Fougasse.

● Le goûter offert aux personnes âgées par l'Association des "Amis de l'École Publique" est prévu pour le 6 mai à 15 heures. Laurence VIDAL y représentera la municipalité.

● Cérémonie du 8 Mai.

municipalité.

● Cérémonie du 8 Mai. Un Conseiller municipal fera l'appel des Morts.

● Le prochain Bureau, ouvert à tous les conseillers, aura lieu le lundi 7 mai.

Fin de la séance à 0h00. ■

●●●●●●●●  
**Saint Maurice de Ventalon**  
Conseil municipal  
du 23 Février 2001

**Présents :** Tous.

Les compte-rendus des 22-12 et 27-01 sont adoptés sans remarque.

## Assainissement :

Les négociations avec la famille RICHARD pour l'acquisition du terrain et le passage des canalisations arrivent à leur terme. Les actes notariés vont être préparés, conformément aux accords qui ont été établis. La commune recherche à nouveau une solution d'accès à la station par le bois de Montjoie.

Côté financement une demande de subvention vient d'être déposée auprès du Parc.

Les notifications de subventions de l'Agence de l'Eau et du conseil général sont arrivées.

Une deuxième ligne de crédit de 300 000 F est ouverte pour pouvoir faire face au besoin de trésorerie spécifique aux travaux d'assainissement. La 1ère ligne de crédit de 100 000 F devant être reconduite une année supplémentaire le budget

de la commune ne permettant pas de la rembourser.

#### **Contrats Verts :**

Le 5 février une réunion des Maires du canton a eu lieu à St Frézal, provoqué par le Président de l'ASA DFCI, M. PASSEBOIS. Certains personnels des Contrats verts ont maintenant des contrats à durée indéterminée et ne correspondent plus au cahier des charges « d'origine » des Contrats Verts. Ceux-ci vont devoir évoluer ou devenir entreprise d'insertion ou entreprise gérant des activités sociales. L'association de développement du canton étudie aussi le problème. Les contrats verts rendent toujours des services très importants dans le secteur et le maintien de cette activité doit être forcément défendu.

#### **SICTOM:**

Les communes de Barre des Cévennes et de Cassagnas sont entrés au SICTOM. Celle de St Georges de Lévéjac en est sortie.

Un pont bascule va être installé en utilisant des subventions du département et de l'ADEME.

Le compte administratif du SICTOM fait apparaître un excédent de fonctionnement de 303 863 F. Il faut noter que de très grosses dépenses d'investissement devront être inscrites pour aménager les déchetteries, les garages et le quai de transfert. Une augmentation des participations des communes

sera nécessaire en 2001.

#### **Redevance des ordures ménagères:**

Le gîte de M. CORNEVEAUX étant maintenant terminé et déclaré, celui-ci sera assujéti à la redevance des ordures, conformément à la réglementation en vigueur, pour l'année 2001. Le conseil décide d'annuler la redevance pour l'année 2000.

#### **Route des Crêtes :**

Une délibération est prise concernant les travaux à faire sur la route des Crêtes pour le projet environnement paysage piloté par le SIVOM avec le PNC comme Maître d'oeuvre.

#### **Humidité ancienne école de Masméjean :**

Un devis a été proposé pour combattre l'humidité à l'ancienne école de Masmjean par un organisme, d'un montant de 22 000 F.

#### **Association Bœuf de Pâques:**

Une subvention de 250 F, comme l'an passé, est attribuée pour l'organisation de la foire.

#### **Tarif de l'eau :**

Plusieurs remarques à propos du dernier tarif de l'eau, ont alerté le conseil. L'idée d'une commission ouverte à des usagers est proposée et sera mise en place pour envisager un autre mode de calcul plus équitable. ■



#### **LES ELECTIONS A SAINT MAURICE**

Saint Maurice de Ventalon a aussi choisi son Maire. Pour l'histoire de la commune, c'est une grande première puisque la place de Premier Magistrat sera désormais tenue par une femme : Marie-Jeanne DUBOIS.

Les élections municipales avaient déjà créé une surprise en nécessitant deux tours de scrutin, ce qui, d'après Elie Pellequer, mémoire de notre vie communale, ne s'était encore jamais produit. Pas de femme à la tête de la municipalité non plus dans le passé, même lointain. Mais Saint Maurice a également fait un grand pas vers la parité en élisant quatre femmes sur les neuf conseillers.

C'est Elie PELLEQUER, Maire sortant qui ne se représentait pas, qui a ouvert la séance en remerciant les membres du conseil précédent pour l'aide précieuse que chacun, à sa manière, avait pu lui apporter. Il a également souhaité bonne chance aux nouveaux élus en leur disant que c'était une noble tâche de s'engager au service des autres et en leur recommandant d'être à l'écoute de tous. Il a ensuite remis, avec un peu d'émotion, les clés de la

la Mairie au Doyen d'âge, Pierre CROS.

Avant de procéder aux votes, Jean-Paul VELAY, au nom du conseil municipal, a remercié Elie PELLEQUER pour son action ininterrompue au service de la commune, depuis 1977 comme conseiller municipal et depuis 1992 comme Maire, assurant la difficile succession de Daniel ARGENSON, bien connu pour sa rigueur et son perfectionnisme. Jean-Paul VELAY a montré comment Elie PELLEQUER avait su responsabiliser les uns et les autres dans son conseil, en laissant les idées naître et prendre forme, en corrigeant les passions pour que les débats ne dégènèrent pas et soient toujours constructifs, en recherchant, toujours avec calme et discrétion le meilleur terrain d'entente.

#### **Composition du nouveau conseil :**

Maire : Marie-Jeanne, DUBOIS (7 voix, 2 blancs); premier Adjoint: Jean-Paul VELAY (8 voix, 1 blanc), deuxième Adjoint : Pierre CROS (8 voix, 1 blanc). La répartition des délégations a été faite lors du conseil municipal du 30 Mars.

#### **Délégués:**

Délégués au SIVOM : Marie-Jeanne DUBOIS, Jean-Paul VELAY, Jean-Michel VANDERSTEEN.

Délégués au SICTOM : Pierre CROS, Christian RICHARD, Catherine AUFOUR et Richard METGE. ●●●

# tempête de délibérations .....

Saint Maurice de Ventalon  
Conseils municipaux  
des 24 et 30 Mars  
2001  
(suite et fin)

●●●  
Déléguée an SDEE :  
Marie-Jeanne DUBOIS.

Délégués à l'ASA  
DFCI : Jean-Michel  
VANDERSTEEN et  
Anne-Laure SANCHEZ.

La commission d'appel  
d'offre sera composée de  
Marie-Jeanne DUBOIS,  
Jean-Paul VELAY, Pierre  
CROS et Christian  
RICHARD.

Pour le SIVU, Ecole  
du Pont de Montvert,  
Catherine AUFOUR,  
Nathalie BUISSON et  
Richard METGE se sont  
portés volontaires.

Le CCAS a également  
été organisé autour de  
Marie-Jeanne DUBOIS,  
Pierre CROS, Christian  
RICHARD, Anne-Laure  
SANCHEZ et Richard  
METGE et ouvert à des  
membres non élus :

Odile CROS, Suzanne  
WARROT, Josette  
ARGENSON et Serge  
SANCHEZ.

La commune est  
également impliquée dans  
l'association de  
développement du canton.  
Elle sera représentée par  
Marie-Jeanne DUBOIS et  
Jean-Michel  
VANDERSTEEN,  
Président de cette  
association.

Enfin, les délégués à  
l'association "Pays des  
Cévennes Alésiennes"  
seront Pierre CROS et  
Anne-Laure SANCHEZ.

Les délégués au "Vent  
des Bancelles" sont: Jean-  
Michel VANDERSTEEN

Michel VANDERSTEEN  
et Catherine AUFOUR.

## Délibération:

Une délibération a été  
prise pour demander une  
subvention de 34.545 F  
au Parc National pour  
l'assainissement du bourg.

## Indemnités:

Le Maire et les deux  
adjoints recevront  
l'indemnité maximale.

Un apéritif a suivi  
l'élection de la nouvelle  
municipalité, avec la  
participation de quelques  
habitants de la commune.  
On notait parmi eux la  
présence de Robert  
MOLINES, conseiller  
municipal sortant qui ne  
se représentait pas après  
un mandat bien rempli.  
Elie PELLEQUER lui  
avait en effet confié, entre  
autres, le contrôle de la  
pose des compteurs d'eau  
ainsi que l'arbitrage d'une  
série de remboursements à  
Masméjean. Il avait mené  
avec professionnalisme  
ces deux actions. Son  
esprit d'organisation, ses  
compétences en matière  
de mécanique et de  
travaux publics ont  
souvent fait avancer les  
choses pendant les  
réunions du conseil.  
Ajoutons à cela son franc-  
parler qui a parfois fait  
grincer des dents mais qui  
a toujours eu le mérite  
d'être constructif

Souhaitons bonne  
chance à cette équipe qui  
accueille six nouveaux  
élus sur neuf. Equipe  
rajeunie et féminisée,  
pleine d'ardeur devant ces  
six années qui s'ouvrent

six années qui s'ouvrent  
devant elle pour  
poursuivre et développer  
les actions entreprises sur  
la commune.

●●●●●●●●●●  
Saint Maurice de  
Ventalon  
Conseil municipal  
du 13 Avril 2001

Absents : aucun

Mme le Maire et le  
conseil ouvrent la séance  
en souhaitant un bon  
rétablissement à M.  
BROSSARD.

## C o m p t e Administratif commune 2000 :

Excédent de fonction-  
nement : 233092 F 50  
Déficit d'investis-  
sement : 47870 F 85

## C o m p t e Administratif eau 2000:

Excédent de fonction-  
nement : 19710 F 01  
Déficit d'investis-  
sement : 136 212 F 49

## C o m p t e Administratif Ordures Ménagères:

Excédent de  
fonctionnement : 38823 F  
21  
E x c é d e n t  
d'investissement : 804 F  
91

## C o m p t e Administratif du CCAS 2000:

Excédent de  
fonctionnement : 500 F  
Pas d'investissement.

## Budget Primitif commune + Eau + Ordures Ménagères regroupés:

Equilibré en  
fonctionnement à la  
somme de 034 824 F  
Et en investissement à  
la somme de 1 554 757 F.

## Budget Primitif du CCAS 2001:

Equilibré en  
fonctionnement à la  
somme de 500 F.  
Pas d'investissement.

Les comptes  
administratifs, les comptes  
de gestion de Mme la  
Perceptrice et les budgets  
primitifs ont été votés à  
l'unanimité.

## Subventions aux associations:

Le conseil décide  
d'affecter la moitié du  
budget habituel aux  
subventions aux  
associations par faute de  
financement. Il est donc  
attribué pour une somme  
de 5243 F.

Foyer rural Passe  
montagne : 200 F

Coopérative scolaire  
du Pont de Montvert :  
500F

Syndicat d'Initiative :  
200 F

A.D.M.R : 500 F  
La Clède des chants :  
500 F

Les restos du coeur :  
500 F

Télé cévennes : 200 F  
Association des  
parents d'élèves : 2200 F

Crèche des castors  
juniors : 243 F

Association Sauvage :  
200 F

## Questions diverses:

### SICTOM :

Suite à une plainte de la D.D.A.S.S., l'incinérateur devrait être fermé pour le 1er mai.

Toutefois le Préfet autorise le fonctionnement encore pendant une année jusqu'à la réalisation du quai de transfert de la déchetterie à condition :

- que le SICTOM mette le personnel en sécurité sur le travail des fours (deux embauches prévues)

- que le nettoyage du dépôt d'encombrants soit effectué depuis la 106 jusqu'aux fours.

La D.D.A.S.S., effectuera une visite le 24 avril.

Tout cela entraînera un surcoût de la redevance des ordures ménagères.

### Compteurs d'eau de Masméjean :

Il est demandé à M. CAVARD de brancher son 2ème compteur. Il est demandé à M. GIRARD d'installer un 2ème compteur pour la partie gîte de son habitation.

Il sera installé 4 nouveaux compteurs pour les nouvelles constructions de MM. CHABALIER, VIREBAYRE, METGE et ROMIEUX.

### Mur de Montjoie :

Le mur de soutènement de la voie communale n°4 s'écroule en plusieurs endroits avant la maison de Montjoie : une demande d'examen sera faite auprès de la D.D.E.

Le prochain conseil est prévu le 11 mai 2001.

## Saint Frézal de Ventalon

### Marché de produits locaux

De la première semaine de juillet jusqu'à la mi-septembre se déroulera un marché de produits locaux tous les vendredis de 9h à midi, à l'Ayrolle.

On pourra s'y procurer les productions des agriculteurs ainsi que celles des artisans et artistes des alentours.

Il y aura une buvette/dégustation des produits proposés.

Venez nombreux, vous serez les bienvenus.

### Coup de chapeau !

Nous attendons avec impatience le résultat, en juillet prochain, du concours organisé par la Chambre des Métiers, "la Lozère Gourmande".

Sur quatre trophées (sauf erreur) remportés dans nos Cévennes, le jury a attribué celui de 98 à M. et Mme BREGUIBOUL de Pénens Bas pour leur succulent pâté de lapin dont eux seuls ont le secret.

Nous nous joignons aux membres de la "commission tourisme" du conseil municipal de Saint Frézal pour leur souhaiter, ainsi qu'aux autres participants locaux,

nouveau concours.

La commune peut être fière de ses exploitants !

Nous vous invitons à les rencontrer sur le futur marché de l'Ayrolle dès cet été tous les vendredis de 9h à 12h, mais aussi à Saint Privat de Vallongue le dimanche (même tranche horaire).

## Saint Maurice de Ventalon

### Association "Sauvage" programme de l'été 2001

Cet été deux types de séjours vous sont proposés afin de répondre au mieux aux attentes et aux besoins des enfants.

**Du 6 au 15, juillet et du 3 au 12 août : ouverts aux enfants âgés de 8 à 12 ans.**

L'objectif principal de ces séjours est de permettre aux enfants une approche sensible de l'environnement, en respectant leurs rythmes,

leurs goûts. Deux axes principaux guideront nos découvertes :

- Le monde animal et végétal.

- Rôle de l'homme dans son milieu.

Activités principales :

- bivouacs
- visites de fermes
- découverte de jardins
- découverte de milieu aquatique
- cheval (initiation et balade)
- dessin, peinture, ...
- jeux de scène

**Du 20 au 29 juillet : ouvert aux enfants âgés de 12 à 14 ans.**

Un séjour plus sportif plein d'aventures. Nous leur proposons un Grand Reportage à travers les Cévennes.

Activités principales :

- 3 jours de bivouac sur le Mt Lozère avec intervention du garde du Parc.

- 2 jours de randonnée à cheval

- organisation de la randonnée (matériel, itinéraire, intendance,...)

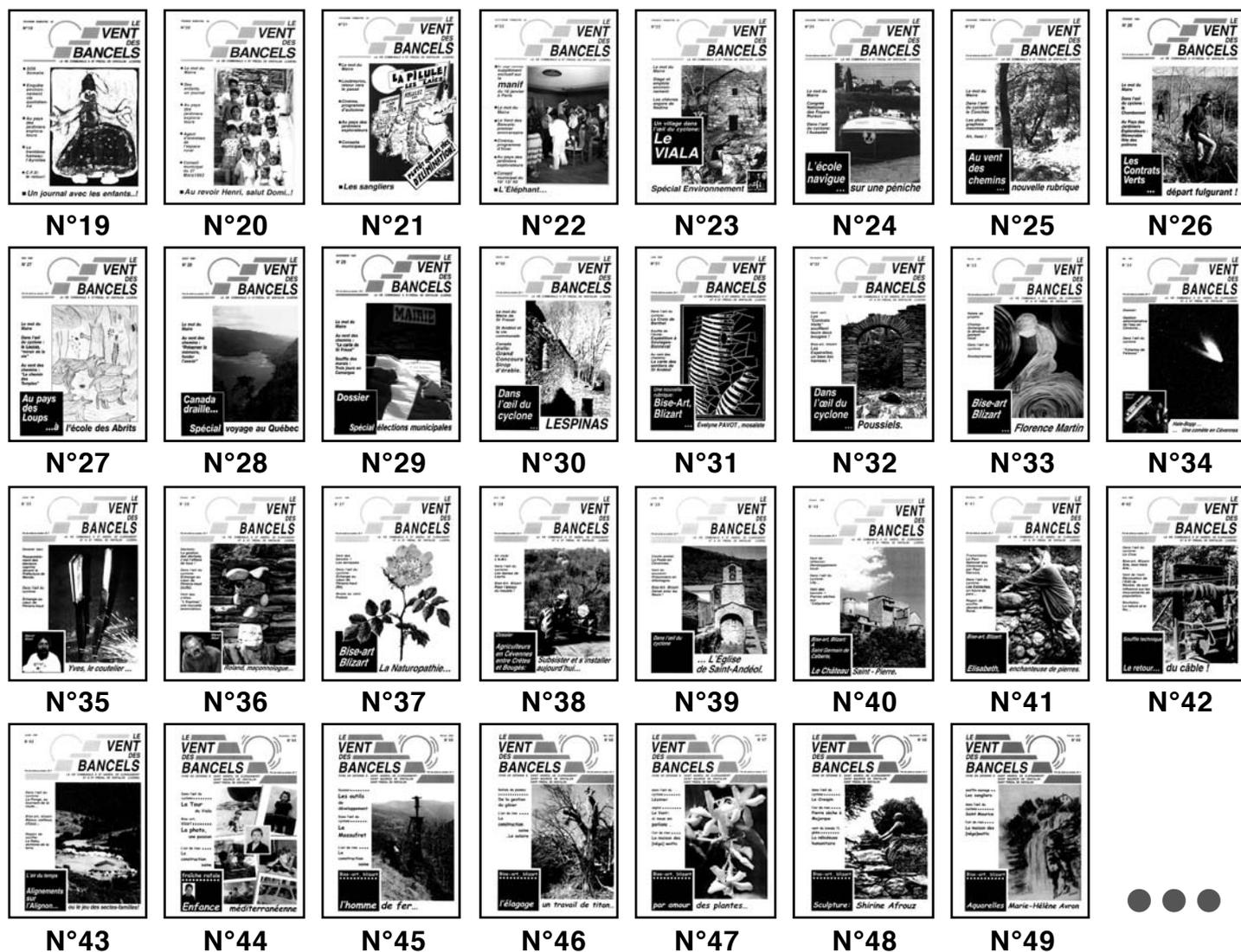
- topographie, orientation

- reportages photo,...

Contact : Ass. Sauvage Le Masmin 48220 St Maurice de Ventalon Tél : 04-66-45-80-95.



# en coup de vent.....



## C'est le cinquantième numéro du "Vent" !!

... Alors pour fêter cet événement, nous nous sommes mis en quatre pour vous proposer:

1) La possibilité de vous procurer des numéros qui manqueraient à votre collection et ce depuis le N° 19 (pour les numéros antérieurs de "La Vie Communale à Saint Frézal", nous consulter). Prix au numéro: 40F, frais d'envoi compris.

Merci de nous faire votre demande sur papier libre au "Vent des Bancel's", Mairie, 48240 Saint Frézal de Ventalon, en y joignant le chèque correspondant libellé à l'ordre de la Mairie de Saint Frézal de Ventalon, sans oublier de préciser vos coordonnées afin que nous puissions vous adresser les exemplaires que vous désirez.

2) et 3) Deux "Hors série" regroupant tous les articles parus jusqu'ici dans la rubrique "L'œil du cyclone (N°1 - environ 160 pages) et ceux parus dans "Bise-art, blizart" (N°2 - environ 100 pages) sont en préparation.

Une souscription vous sera proposée le moment venu.

4) Enfin, pour se retrouver, échanger et découvrir d'autres

journaux de proximité, les "premières rencontres du Vent" seront organisées le samedi 16 juin à partir de 16 heures à la salle communale de Saint Frézal de Ventalon.

En soirée un buffet (payant prix coûtant) clôturera cette journée.

Alors, Vive le Vent et à très bientôt.

Nous vous espérons nombreux !

A.V.